Fascicules N° 185 - 186 - 187
2ème Semestre 2014

ISSN 0220-3543

G.R.E.C.

Fontaine de Salasc
Photo de Marcel CHRISTOL

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais

(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

38ème année de la Revue - 41ème du G.R.E.C. - 49ème de la fondation du Club d'archéologie du Lycée.

Les Monuments
de Clermont-l'Hérault

Les témoignages de notre Histoire surgissent parfois là où on ne les attend pas, là où on ne les voit plus. En 2012, pour la 29e édition des Journées Européennes du Patrimoine, le thème des « patrimoines cachés » proposait de partir à la découverte des trésors patrimoniaux parfois ignorés, souvent dissimulés derrière les portes, au fond des cours, sous nos pieds ou au-dessus de nos têtes. Avec un peu de curiosité, ils sont pourtant à portée de main ! Il suffit d'ouvrir les yeux pour découvrir ou redécouvrir parfois des parcelles de patrimoine insoupçonnées ou insolites, des détails ou des éléments que l'on a perdu l'habitude de distinguer.

Tous les jours sous nos yeux… mais jamais réellement regardés : c'est le lot de nombreux monuments de **Clermont-l'Hérault**.

Qui a eu véritablement la curiosité d'examiner plus en détails les fontaines du Griffe et du Petit Radical, les Monuments aux Morts, la statue de la République, le buste de PEYROTTES, les stèles du

Croix place du Bataillon de l'Hérault, Photo C. Quérol

square Clovis ROQUES… ?

L'exposition présentée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en Septembre-Octobre 2012 par les Archives Municipales de **Clermont-l'Hérault** avait ainsi pour but de permettre au public de découvrir ou redécouvrir ces monuments et de lui donner envie d'aller les contempler au détour d'une promenade dans les rues de notre ville. Puisse cet article susciter la même envie !

La Croix Monumentale de la Place du Bataillon de l'Hérault.

Nous ne savons pas grand-chose sur cette croix. Selon l'*Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la* ***France*** *de la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture*, cette Croix Monumentale date de la limite du XVIIIème – XIXème siècle. Le piédestal est en grès et la croix en ferronnerie.

En 1924, Jean ESTORC, alors Secrétaire Général de la Mairie, mentionne cette croix dans ses « *Notes & documents sur l'histoire de* ***Clermont-l'Hérault*** *de 1800 à nos jours* ». D'après lui : « *la croix qui se trouve sur la Place aux Bœufs fut érigée en 1797, sous l'administration royaliste VALIBOUZE après que les assassins, CADES, CROS, COURÈGE, etc., eurent arraché l'arbre de la liberté qui se trouvait place de la liberté (aujourd'hui place de la Mairie). l'arbre fut replacé après le 18 Fructidor, il a disparu depuis, mais la croix reste*. »

Une note datée du 25 Décembre 1793 (5e Nivôse An II) retrouvée dans les Archives Municipales de **Clermont-l'Hérault**, et signée par les Citoyens *DELPON officier, Verny MAIRE, et Jean BOUISSIN officier*, nous apprend que le socle de l'Arbre de la Liberté de l'époque avait été construit avec la pierre des croix abattues.

« *Nous prions le citoyen JOURDAN secrétaire greffier de la COMMUNE de payer au citoyen COSTE, trente-six livres pour cinq journées de sa charrette pour charrier la pierre de taille des piédestaux des croix abattues pour en faire le piédestal de l'arbre de la liberté, laquelle somme lui sera tenu en compte.*

Clermont*, le 5e nivôse de l'an deux de la république Française une et indivisible.* »

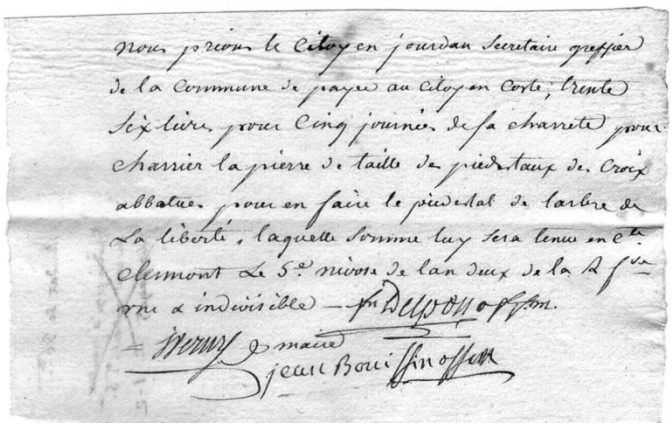

An II - Arbre de la liberté
(Archives Municipales Clermont l'Hérault - 1 I 1)

Symboles des tensions de cette période troublée de notre histoire, et des changements de régime politique : l'Arbre de la Liberté construit avec les piédestaux des croix abattues par des Républicains, sera détruit par des Royalistes, qui érigeront à leur tour une Croix, avant que soit replacé un Arbre de la Liberté…

La Croix Monumentale, Rue Arboras

Croix rue Arboras, Photo C. Quérol

Nous ne savons pas grand-chose non plus sur cette croix. Selon l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France de la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture, cette Croix Monumentale date du XVIIIème siècle. D'une hauteur de 3 m 21, le piédestal est en grès et la croix en ferronnerie.

Croix rue Arboras, Photo C. Quérol

Cette fontaine serait l'un des plus anciens points de distribution d'eau à la population de la ville.

Toutefois, son emplacement a varié au cours du temps, sûrement en fonction du débit de l'eau. En effet, comme on peut le voir sur cet extrait du Cadastre Napoléonien de 1836, la fontaine n'est pas située sur le plan comme à l'heure actuelle.

La Fontaine de la Ville,
Rue Traverse de la Fontaine.

Selon l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France de la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture, la Fontaine de la Ville daterait du XVIIème siècle. En calcaire, pierre de taille, elle est d'une hauteur de 4 m 15 et une largeur de 3 m 38.

Fontaine de la ville, Photo C. Quérol

Cette fontaine serait l'un des plus anciens points de distribution d'eau à la population de la ville.

Toutefois, son emplacement a varié au cours du temps, sûrement en fonction du débit de l'eau. En effet, comme on peut le voir sur cet extrait du Cadastre Napoléonien de 1836, la fontaine n'est pas située sur le plan comme à l'heure actuelle.

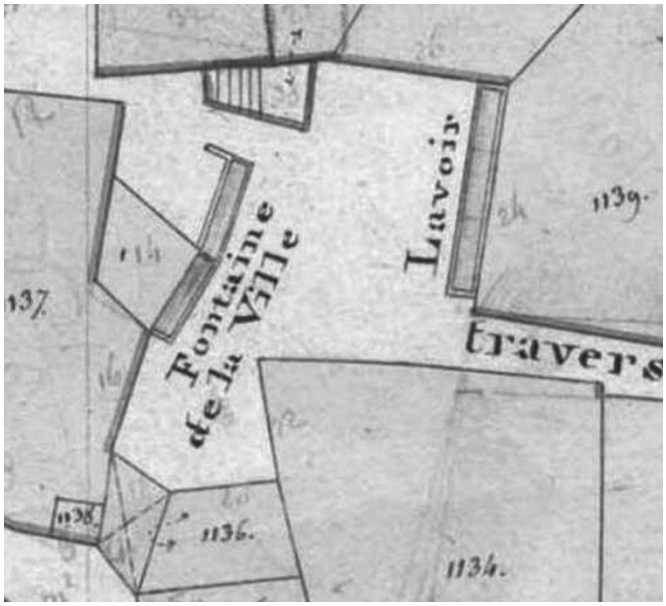

Fontaine de la ville, (extrait cadastre Napoléonien)

La Fontaine dite « Le Petit Radical », Place du Radical.

A la suite des élections du 6 janvier 1878, M. Alphonse RONZIER-JOLY est réélu maire avec comme adjoints M. MALET et GUIRAUD Gaston.

A la même époque le projet de la fontaine de la place du Radical est adopté.

Fontaine Petit radical (A. M. Clermont-l'Hérault)

Selon le contrat passé entre la municipalité et Augustin SUQUET, ferblantier, domicilié à Clermont, celui-ci s'engageait à réaliser les travaux relatifs à l'établissement d'une conduite d'eau avec borne fontaine sur un parcours de 130 mètres entre la rue Frégère et la place de l'ancien marché au blé.

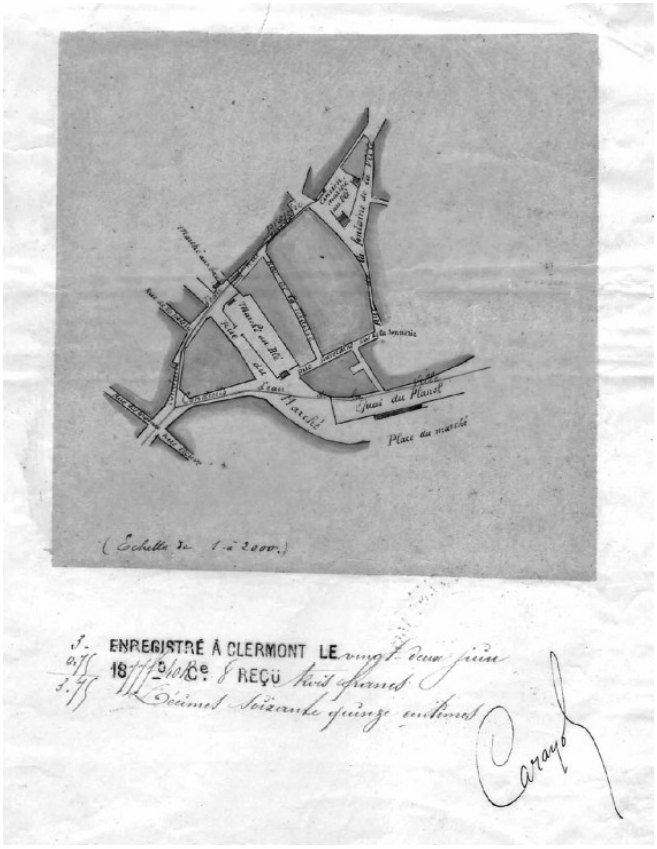

Plan des travaux et de la place (29 mai 1879)
Archives Municipales de Clermont-l'Hérault - 3 N 1

Dans une lettre datée du 28 Février 1878, au sujet du décompte définitif des travaux pour la construction de la fontaine sur la place de l'ancien Marché au Blé, l'architecte MARTIN donne au Maire de nombreux détails :

- Cette place, une des premières de la ville, était située dans les anciens remparts.
- Les travaux ont été effectués par les artisans SUQUET et LAVAL.
- La statue a coûté 400 francs.

Cette lettre mentionne en outre que dès sa construction la fontaine a été appelée « le Petit radical » ! Peut-être une allusion au Parti Radical, particulièrement influent pendant la Troisième République, période marquée par une forte identité démocratique, que les grandes lois sur l'Instruction, la Laïcité, les droits de grève, d'association et de réunion illustrent.

On suppose qu'à l'origine la fontaine du Radical portait dans ses mains une vasque.

Fontaine Petit radical (A. M. Clermont-l'Hérault)

Fontaine du griffe

La Fontaine Monumentale du Griffe
Place du Commandant Paul DEMARNE

(« Le Planol »)

Elle a été aménagée au début des années 1870 pour embellir le Planol (actuelle Place du Commandant Paul DEMARNE).

D'après Gaston COMBARNOUS, « *jusqu'en 1765, deux lourdes murailles formaient un passage protégé reliant les remparts de la vieille ville à l'église saint Paul. Elles furent abattues en 1765 et le Planol, qui existait déjà entre le fossé et l'église (il servait de jeu de ballon) fut aménagé en place publique et embelli à plusieurs reprises* ».

Ainsi, la porte de l'enceinte dite « de st-Paul » fut démolie en 1856 pour faciliter l'accès au « Pioch ».

Et le 29 Décembre 1908, le Conseil Municipal, sous la présidence de Jules BALESTIER, décida d'enlever le piédestal qui supportait autrefois l'arbre de la Liberté place du Planol, « Considérant que le piédestal en question est sans utilité. Qu'il est au contraire une gêne pour la circulation et d'un mauvais effet au point de vue esthétique. Et que son enlèvement permettra la plantation d'un ou deux platanes dans la ligne de ceux existant déjà et qui sont d'une belle venue. »

Fontaine du griffe

En 1924, Jean ESTORC, alors Secrétaire Général de la Mairie, mentionne cette fontaine dans ses « *Notes & documents sur l'histoire de Clermont-l'Hérault de 1800 à nos jours* ». D'après lui :

Fontaine du griffe

« *l'administration de léon ROUQUET [élections municipales du 13 juillet 1868] se signale surtout par l'acquisition de la source des Cibières et l'érection de la fontaine monumentale du Planol qui est surmontée d'une statue de femme tenant à la main une urne versant l'eau en abondance dans une vasque dont les écoulements vont alimenter la fontaine et le lavoir dits des "sans débassés*".

Cette expression assez baroque en elle-même vient de ce que nos bons bourgeois qui avaient administré une ville sans eau pendant des siècles, lancèrent à ce sujet un mot que la population a consacré pour se moquer d'eux, un malin ayant remarqué que la madone avait les jambes nues, qu'elle était ainsi comme certains édiles ouvriers de l'administration de 1869 qui n'avaient pas de bas, le mot de "Font dé sans débassés" s'est perpétué et encore de nos jours cette appellation sert surtout à désigner la fontaine du lavoir de la rue Michelet qui reçoit les écoulements de la fontaine monumentale. Le projet d'amener et de distribution d'eau potable à laquelle aucune administration précédente n'avait songé sérieusement suffirait à lui seul pour marquer la reconnaissance de la population à l'égard de la municipalité de 1869.

A la même époque s'opéra le dégagement de la place de l'ancien marché au blé, aujourd'hui place du radical.

la même administration fit l'acquisition du théâtre et fit construire l'École laïque des garçons sur l'ancienne place royale. »

Cette explication est reprise dans une lettre du 10 septembre 1943 expliquant au Préfet l'origine supposée de l'appellation « *sans débassés* ».

Fontaine du griffe

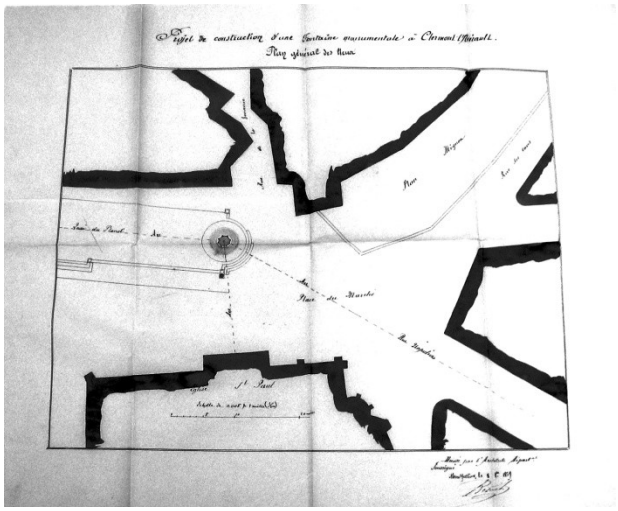

Fontaine du griffe (A.M. Clermont-l'Hérault aI - 3N1)

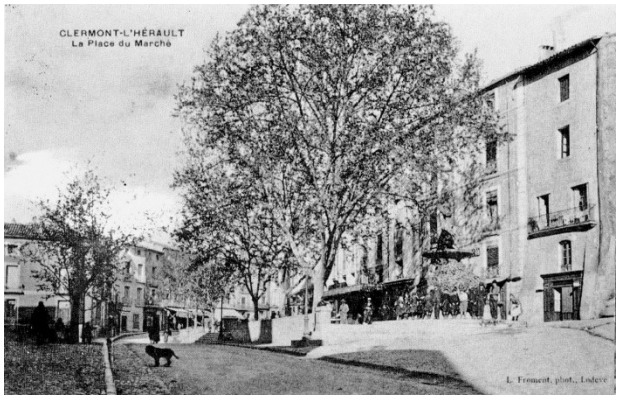

Fontaine du griffe

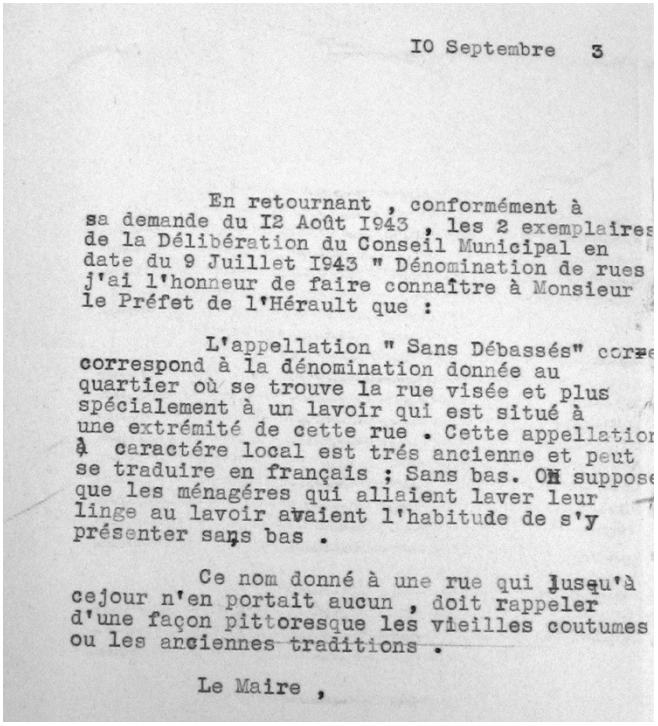

IO Septembre 3

En retournant , conformément à sa demande du I2 Août I943 , les 2 exemplaires de la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet I943 " Dénomination de rues j'ai l'honneur de faire connaître à Monsieur le Préfet de l'Hérault que :

L'appellation " Sans Débassés" corre correspond à la dénomination donnée au quartier où se trouve la rue visée et plus spécialement à un lavoir qui est situé à une extrémité de cette rue . Cette appellation à caractére local est trés ancienne et peut se traduire en français ; Sans bas. On suppose que les ménagéres qui allaient laver leur linge au lavoir avaient l'habitude de s'y présenter sans bas .

Ce nom donné à une rue qui jusqu'à cejour n'en portait aucun , doit rappeler d'une façon pittoresque les vieilles coutumes ou les anciennes traditions .

Le Maire ,

lettre au Préfet

Fontaine du griffe

Projet de la fontaine du griffe

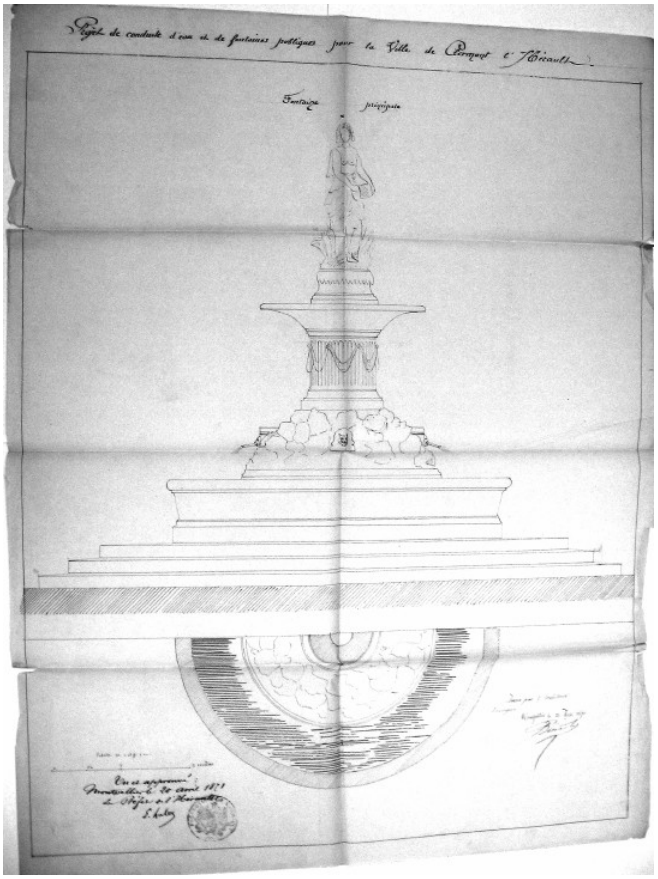

Fontaine du griffe (A. M. Clermont-l'Hérault - 3N1)

Fontaine du griffe

L'eau coule en permanence de trois des cinq griffons à têtes de lion pour le plus grand agrément des passants et des touristes.

La Statue de la République
Statue de Marianne
Place de la république

La Statue de la République / Statue de Marianne est un monument commémoratif du Centenaire de la Révolution Française.

Sculpteur : modèle inspiré de J. CAMBOS.

Fonderie : L. GASNE à **Tusey Vaucouleurs** (**Meuse**).

Installée en 1889. Déplacée en 1892. Rénovée en 1989.

Statue de la république

Ce monument a été élevé, par décision municipale du 6 Mai 1889, pour être placé à l'extrémité des allées Tivoli, sur la promenade, aujourd'hui Avenue Roger Salengro, face au pont du Rhonel, à l'occasion du centenaire de la Révolution Française.

Son installation initiale a donné lieu à divers travaux d'aménagement de la promenade.

Un généreux donateur originaire de Clermont, M. Elie Herculan COT (décédé à **Montpellier** le 15 Décembre 1887) s'est inscrit dans l'histoire de notre cité par une bienfaisante donation que son légataire universel M. Numa COT compta à la Commune : 25.000 francs pour l'embellissement de la ville et 20.000 francs au bureau de bienfaisance. Les travaux d'embellissement exécutés sont les suivants :

- Monument commémoratif de la Révolution Française (6.500 francs).
- Achat d'une horloge (2.000 francs)
- Établissement d'un quai longeant la rive droite du Rhonel (16.500 francs).

Le monument a été fourni par la maison Gasne, à **Tusey Vaucouleurs** (**Meuse**). Une lettre du 9 janvier 1889 adressée par la Mairie à Mr GASNE nous fournit quelques détails :

« *le Conseil Municipal de la Commune de **Clermont-l'Hérault** consulté a été d'avis de vous faire la commande du N°5 bis avec 3 lions et statue. Prix 2.100 francs, hauteur 6,50 (hauteur de la colonne 4,90, sans doute que la colonne comprendra le piédestal, la statue serait donc de 1 m 60 de hauteur.*

Quelle hauteur il faudrait donner au soubassement, étant donné que le monument sera érigé à l'extrémité d'une promenade formant avenue et situé en face de l'issue de la gare des voyageurs ? [...]

le bouquet que tient la statue ne peut-il pas être mobile, afin de pouvoir établir dans le fût de la colonne, dans la statue et son bras, un tuyau de gaz et à l'extrémité un appareil d'éclairage ? En bouquet ou en flamme ? »

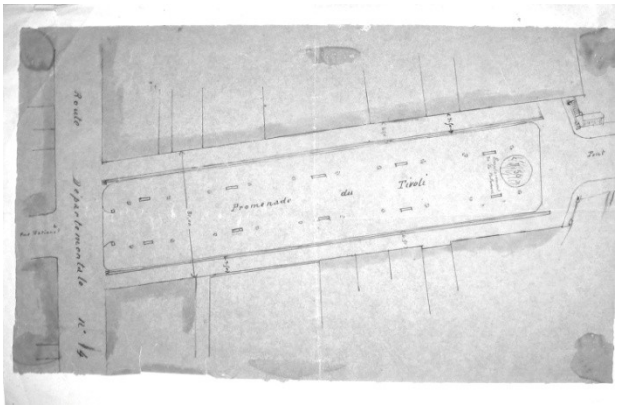

Plan de la Promenade
dressé par l'architecte VOYER le 4 mai 1889.
Archives Municipales de Clermont-l'Hérault -3 - N1

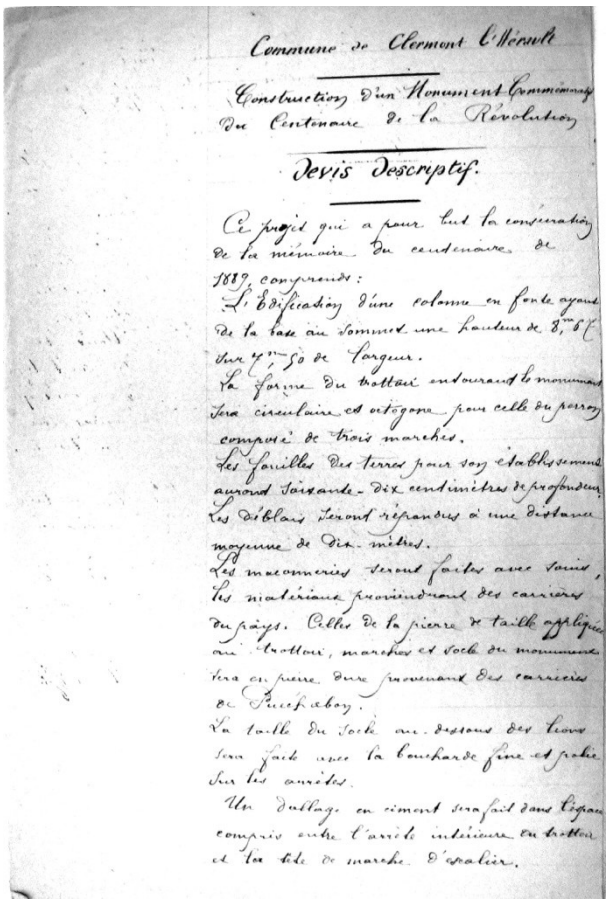

Commune de Clermont l'Hérault

Construction d'un Monument Commémoratif du Centenaire de la Révolution

Devis descriptif.

Ce projet qui a pour but la consécration de la mémoire du centenaire de 1889, comprends :
L'Edification d'une colonne en fonte ayant de la base au sommet une hauteur de 8m,67 sur 7m,50 de largeur.
La forme du trottoir entourant le monument sera circulaire et octogone pour celle du perron composé de trois marches.
Les fouilles des terres pour son établissement auront soixante-dix centimètres de profondeur.
Les déblais seront répandus à une distance moyenne de dix mètres.
Les maçonneries seront faites avec soins, les matériaux proviendront des carrières du pays. Celles de la pierre de taille appliquée au trottoir, marches et socle du monument sera en pierre dure provenant des carrières de Puechabon.
La taille du socle au-dessous des lions sera faite avec la boucharde fine et polie sur les arrêtes.
Un dallage en ciment sera fait dans l'espace compris entre l'arrête intérieure du trottoir et la tête de marche d'escalier.

Devis descriptif dressé par l'architecte VOYER
Archives Municipales de Clermont-l'Hérault - 3N1

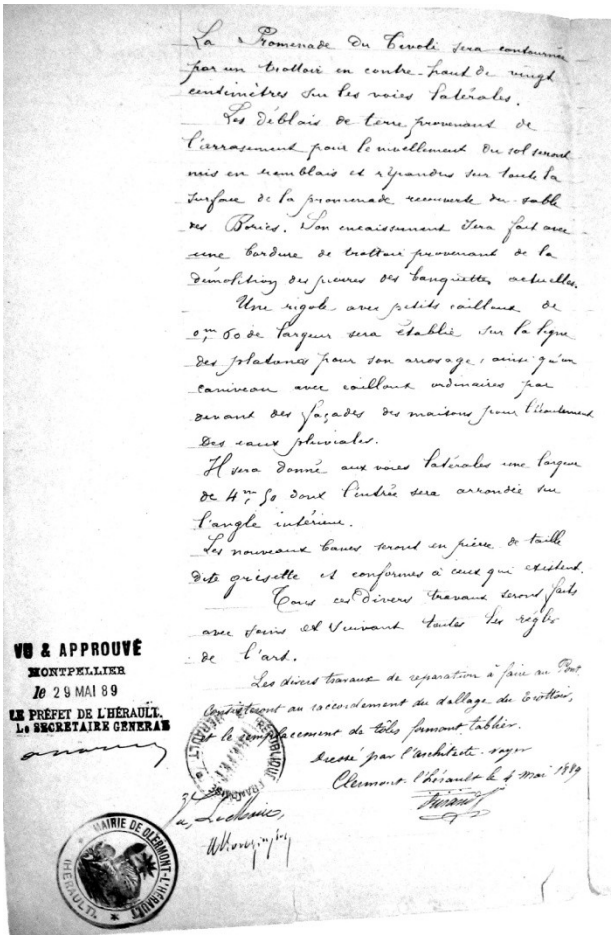

La Promenade du Tivoli sera contournée par un trottoir en contre-haut de vingt centimètres sur les voies latérales.
Les déblais de terre provenant de l'arrasement pour le nivellement du sol seront mis en remblais et répandus sur toute la surface de la promenade recouverte du sable des Borics. Son encaissement sera fait avec une bordure de trottoir provenant de la démolition des pierres des banquettes actuelles.
Une rigole avec petits cailloux de 0m,60 de largeur sera établie sur la ligne des platanes pour son arrosage, ainsi qu'un caniveau avec cailloux ordinaires par devant des façades des maisons pour l'écoulement des eaux pluviales.
Il sera donné aux voies latérales une largeur de 4m,50 dont l'entrée sera arrondie sur l'angle intérieur.
Les nouveaux bancs seront en pierre de taille dite grisette et conformes à ceux qui existent.
Tous ces divers travaux seront faits avec soins et suivant toutes les règles de l'art.
Les divers travaux de réparation à faire au Pont consisteront au raccordement du dallage du trottoir, et le remplacement de tôles formant tablier.
Dressé par l'architecte voyer
Clermont-l'Hérault le 4 mai 1889

VU & APPROUVÉ
MONTPELLIER
le 29 MAI 89
LE PRÉFET DE L'HÉRAULT.
Le SECRETAIRE GENERAL

MAIRIE DE CLERMONT-L'HÉRAULT
HÉRAULT

Mais, en 1892, en raison des travaux d'élargissement du pont sur le Rhonel, elle fut transférée sur le Plan Mignon, où sera célébré le 22 septembre 1892 le centenaire de la 1ère République.

statue de la république

Le 18 février 1893, la place du Plan Mignon prendra la dénomination de « Place de la république », en raison de l'érection du monument commémoratif du centenaire de la Révolution et de la République.

Outre la statue, la colonne et le piédestal que nous voyons aujourd'hui, ce monument comportait, à l'origine, trois lions de bronze à sa base, supprimés à l'occasion de son transfert à son emplacement actuel et qui resteront sur les allées.

La statue, avec sa colonne et son piédestal, a été rénovée en 1989, pour le Bicentenaire de la Révolution.

Un précédent article dans un Bulletin du GREC (N° 74-75 Juin 1995) offrait une bonne description de ce monument :

« *Actuellement installée Place de la république, au sommet d'une haute colonne, se tient une république de la Paix aux bras ouverts, le droit élevant une branche d'olivier, et le gauche offrant des épis de blés.*

La colonne cannelée, en fonte et couronnée d'un chapiteau à feuillages, repose sur un large piédestal, en fonte également, s'élargissant en trois volutes.

A mi-hauteur de la colonne, dans un cartouche doré surmonté de lauriers, le sigle R.F.

Ce vaste monument est entouré de chaînes soutenues par des bornes de métal. »

Marianne (photo C. Quérol)

Le piédestal comporte de nombreuses inscriptions commémorant les grands idéaux révolutionnaires gravés dans des cartouches rectangulaires situés sur ses quatre faces :

- vers l'avant : « *à la gloire de la révolution française* » et « *1789-1889* ».

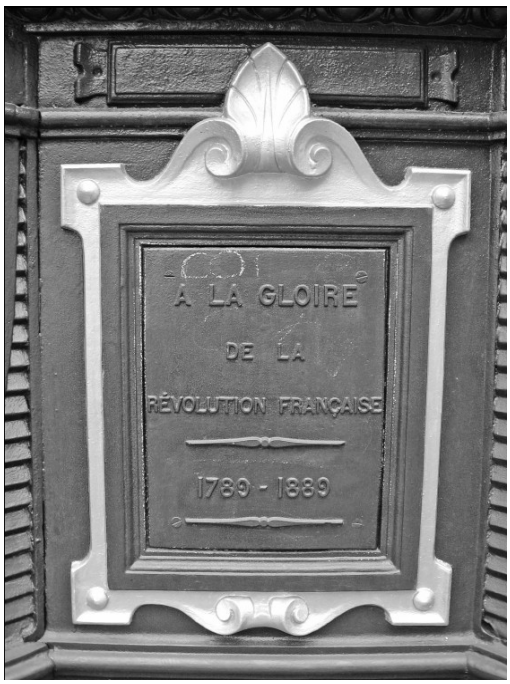

- sur la gauche : « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit*.
1er article de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen-26 Août 1789. »

- vers l'arrière : « *le salut c'est la justice, c'est-à-dire la destruction des privilèges qui écrasent le peuple, l'abolition des droits féodaux, des corvées seigneuriales, des mainmortes, de toutes les servitudes personnelles. loi du 4 août 1789.* »

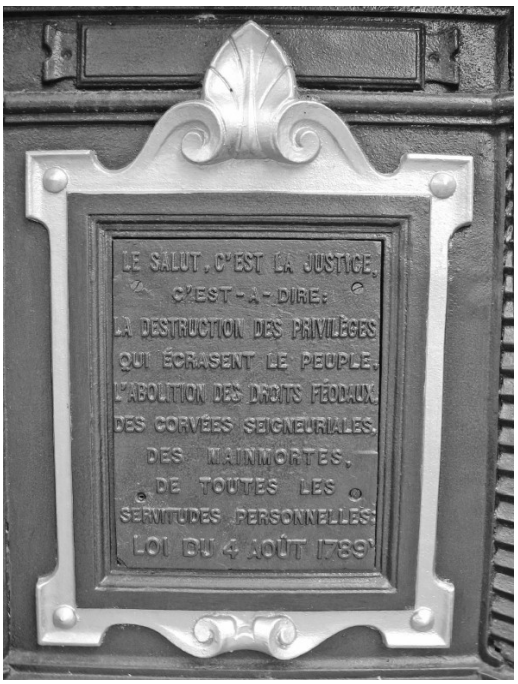

– -sur la droite : « *Bicentenaire de la révolution Française, Marcel VIDAL, sénateur-Maire et le Conseil Municipal*. »

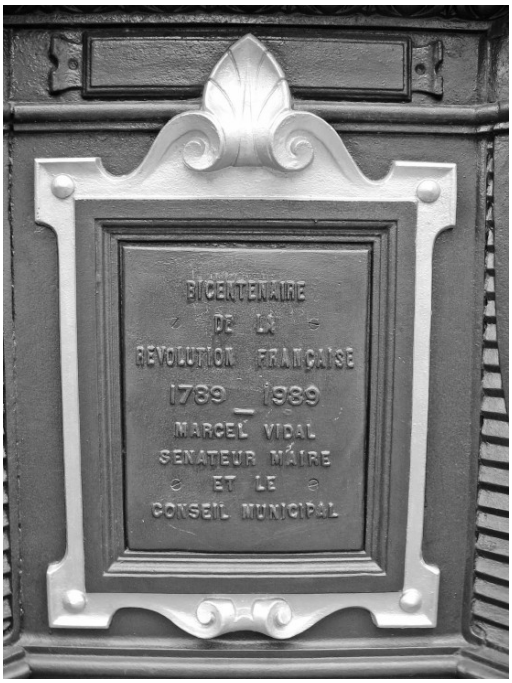

La Statue de la République
Les Lions
Pont du Rhonel

En 1892, en raison des travaux d'élargissement destiné à la sépulture des militaires, emplacement du pont sur le Rhonel, la Statue de la République fut transférée sur le Plan Mignon, qui prendra plus tard le nom de « Place de la République ».

Les trois lions qui entouraient la statue, quant à eux, sans doute faute de place, restèrent sur les allées.

Les lions

Ils ont été dressés sur des socles aux angles du nouveau pont sur le Rhonel, avec un quatrième, réalisé sur le même modèle à cette occasion, par souci de symétrie.

Les lions (photo C. Quérol)

Le Monument aux Morts
Cimetière

Dès les premiers jours de la guerre, le Conseil Municipal de Clermont-l'Hérault avait pris la résolution de concéder au cimetière, un emplacement sur lequel serait élevé plus tard un monument pour commémorer et honorer la mémoire des Clermontais morts pour la Patrie.

Toutes les communes de **France** ayant manifesté le même désir, le Gouvernement a dû légiférer

Monument aux Morts cimetière (photo C. Quérol)

afin de fixer la façon dont l'hommage aux morts devait être rendu.

Seules les petites communes pouvaient être subventionnées pour la réalisation de monuments commémoratifs.

Carte Postale du Monument aux Morts

Monument aux Morts cimetière (photo C. Quérol)

La ville de **Clermont-l'Hérault** ne pouvant seule supporter le coût d'un tel monument, un Comité a été créé et une souscription publique ouverte, afin que tout le monde puisse contribuer aux frais de la construction.

Le Monument aux Morts a été soumis à un Concours d'Architectes. Nous avons ainsi le détail des dispositions générales, et la description du monument.

Différents corps de métier auront participé à la construction de ce Monument aux Morts :

- Mr Charles CANCE Entrepreneur de travaux publics à **Lodève**.

Il s'était engagé à exécuter dans le cimetière de **Clermont**, un massif en maçonnerie de béton, pour supporter le monument commémoratif aux soldats Morts pour la **France** ; aux dimensions suivantes : 4,50 de long x 4,50 de large x 0,80 de profondeur (2.950 francs).

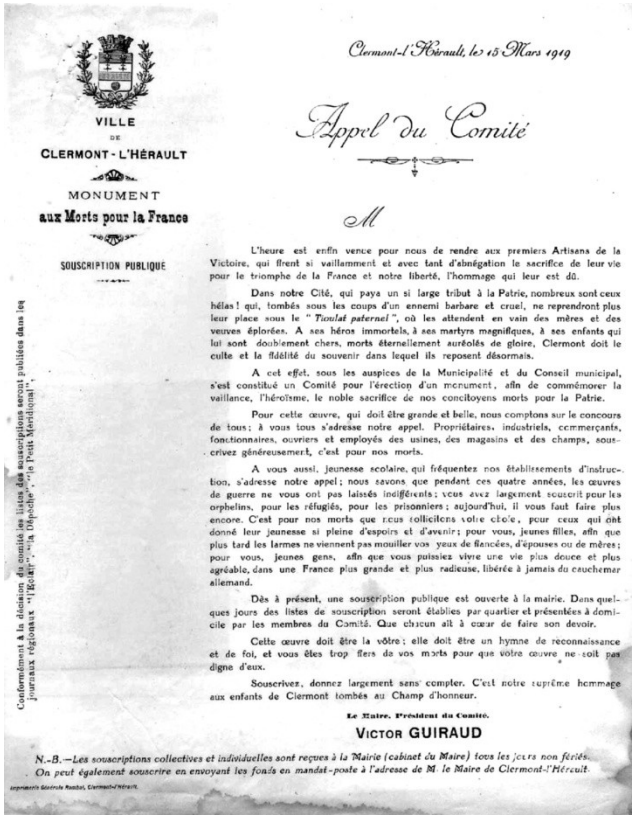

VILLE
DE
CLERMONT-L'HÉRAULT

MONUMENT
aux Morts pour la France

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Clermont-l'Hérault, le 15 Mars 1919

Appel du Comité

M

L'heure est enfin venue pour nous de rendre aux premiers Artisans de la Victoire, qui firent si vaillamment et avec tant d'abnégation le sacrifice de leur vie pour le triomphe de la France et notre liberté, l'hommage qui leur est dû.

Dans notre Cité, qui paya un si large tribut à la Patrie, nombreux sont ceux hélas ! qui, tombés sous les coups d'un ennemi barbare et cruel, ne reprendront plus leur place sous le " *Tioulas paternel* ", où les attendent en vain des mères et des veuves éplorées. A ses héros immortels, à ses martyrs magnifiques, à ses enfants qui lui sont doublement chers, morts éternellement auréolés de gloire, Clermont doit le culte et la fidélité du souvenir dans lequel ils reposent désormais.

A cet effet, sous les auspices de la Municipalité et du Conseil municipal, s'est constitué un Comité pour l'érection d'un monument, afin de commémorer la vaillance, l'héroïsme, le noble sacrifice de nos concitoyens morts pour la Patrie.

Pour cette œuvre, qui doit être grande et belle, nous comptons sur le concours de tous ; à vous tous s'adresse notre appel. Propriétaires, industriels, commerçants, fonctionnaires, ouvriers et employés des usines, des magasins et des champs, souscrivez généreusement, c'est pour nos morts.

A vous aussi, jeunesse scolaire, qui fréquentez nos établissements d'instruction, s'adresse notre appel ; nous savons que pendant ces quatre années, les œuvres de guerre ne vous ont pas laissés indifférents ; vous avez largement souscrit pour les orphelins, pour les réfugiés, pour les prisonniers ; aujourd'hui, il vous faut faire plus encore. C'est pour nos morts que nous sollicitons votre obole, pour ceux qui ont donné leur jeunesse si pleine d'espoirs et d'avenir ; pour vous, jeunes filles, afin que plus tard les larmes ne viennent pas mouiller vos yeux de fiancées, d'épouses ou de mères ; pour vous, jeunes gens, afin que vous puissiez vivre une vie plus douce et plus agréable, dans une France plus grande et plus radieuse, libérée à jamais du cauchemar allemand.

Dès à présent, une souscription publique est ouverte à la mairie. Dans quelques jours des listes de souscription seront établies par quartier et présentées à domicile par les membres du Comité. Que chacun ait à cœur de faire son devoir.

Cette œuvre doit être la vôtre ; elle doit être un hymne de reconnaissance et de foi, et vous êtes trop fiers de vos morts pour que votre œuvre ne soit pas digne d'eux.

Souscrivez, donnez largement sans compter. C'est notre suprême hommage aux enfants de Clermont tombés au Champ d'honneur.

Le Maire, Président du Comité.
VICTOR GUIRAUD

N.-B. — *Les souscriptions collectives et individuelles sont reçues à la Mairie (cabinet du Maire) tous les jours non fériés. On peut également souscrire en envoyant les fonds en mandat-poste à l'adresse de M. le Maire de Clermont-l'Hérault.*

Conformément à la décision du comité les listes des souscriptions seront publiées dans les journaux régionaux : "Eclair" - "la Dépêche" - "le Petit Méridional".

Comité Monument A.M. Clermont-l'Hérault - 1M21

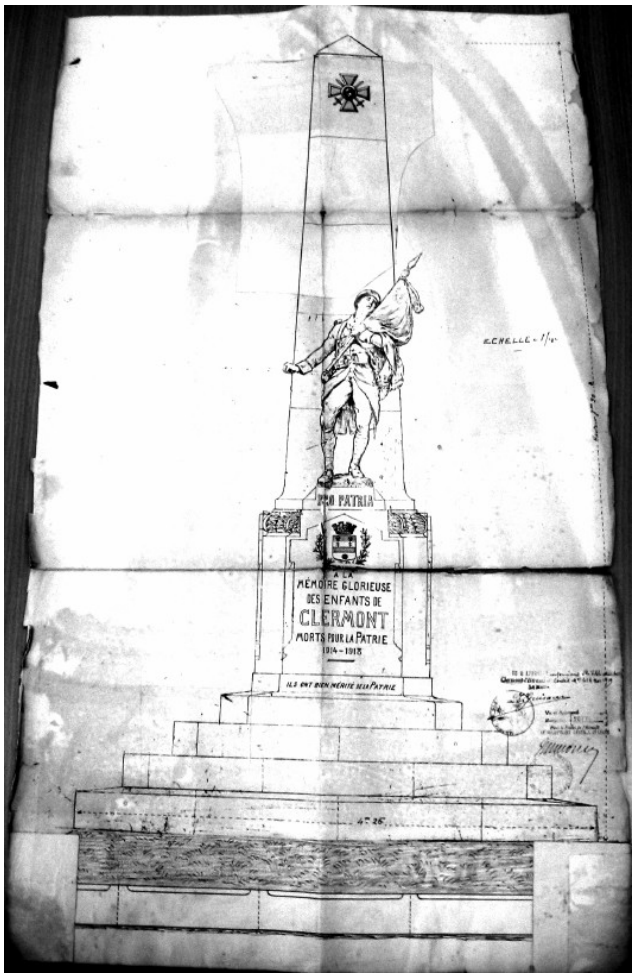

Plan Monument A. M. Clermont-l'Hérault - 1M21

- Les Marbreries Générales Gourdon à Paris.
- Les Enseignes Bouvais à Paris, Plaques commémoratives en marmorite gravée.

Devis descriptif du monument par les Marbreries Générales Gourdon à **Paris** :

« Le monument est tout en granit fin de Bretagne, la face du socle polie, le reste finement sculpté et taillé. Deux panneaux [puis un 3ème] seront

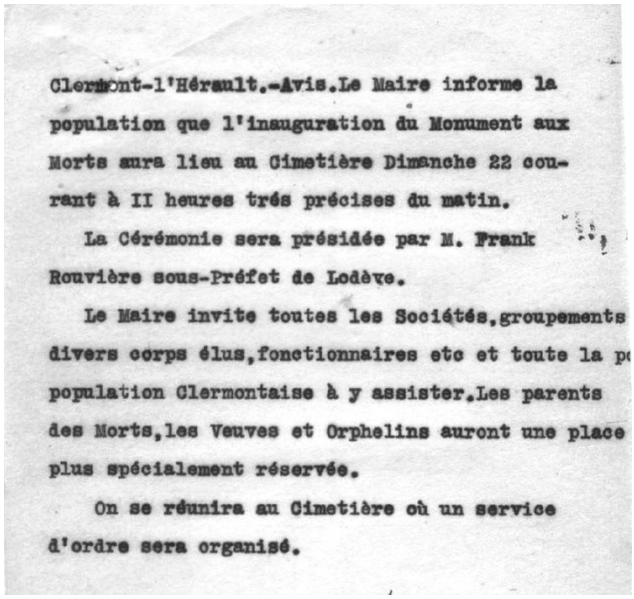

Clermont-l'Hérault.-Avis.Le Maire informe la population que l'inauguration du Monument aux Morts aura lieu au Cimetière Dimanche 22 courant à II heures trés précises du matin.

La Cérémonie sera présidée par M. Frank Rouvière sous-Préfet de Lodève.

Le Maire invite toutes les Sociétés,groupements divers corps élus,fonctionnaires etc et toute la p population Clermontaise à y assister.Les parents des Morts,les Veuves et Orphelins auront une place plus spécialement réservée.

On se réunira au Cimetière où un service d'ordre sera organisé.

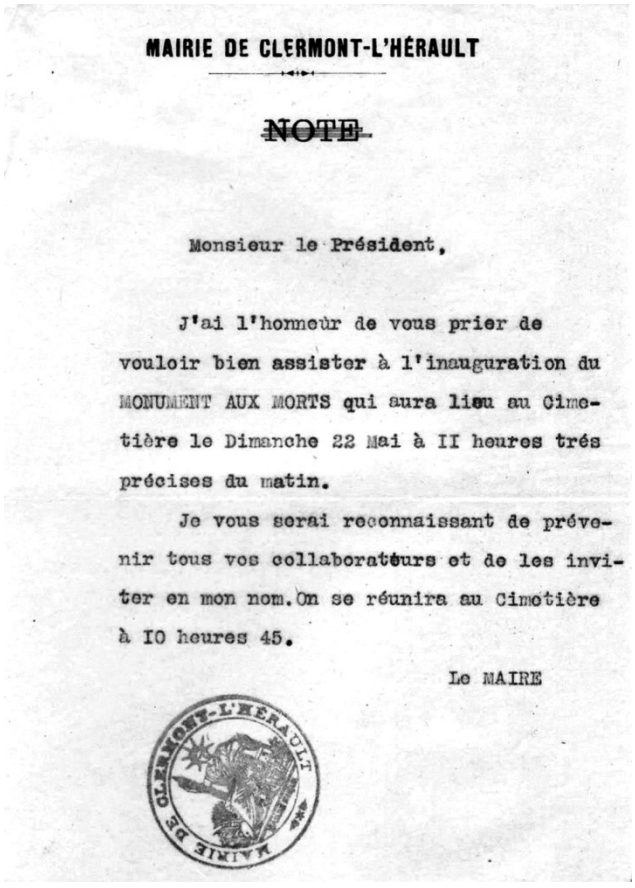

MAIRIE DE CLERMONT-L'HÉRAULT

~~NOTE~~

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à l'inauguration du MONUMENT AUX MORTS qui aura lieu au Cimetière le Dimanche 22 Mai à II heures trés précises du matin.

Je vous serai reconnaissant de prévenir tous vos collaborateurs et de les inviter en mon nom. On se réunira au Cimetière à IO heures 45.

Le MAIRE

MAIRIE DE CLERMONT-L'HÉRAULT

fixés sur les côtés pour y graver les noms et prénoms d'environ 150 soldats morts pour la **France**, les lettres et la dédicace dorées à l'or fin.

La statue est en marbre blanc de Carrare et la croix de guerre scellée dans la pyramide en bronze. »

Le Monument aux Morts a été inauguré un Dimanche 22 Mai. (après 1919, actuellement nous n'avons pas la date exacte).

Le Monument aux Morts

Place Jean Jaurès

Projet et souscriptions

L'œuvre de guerre N° 2572, dite « Comité pour l'érection d'un monument aux morts pour la ville de **Clermont-l'Hérault**, a été autorisée par arrêté ministériel du 3 juillet 1921.

Monument aux Morts (photo C. Quérol)

Le Comité, composé de nombreuses personnalités de la ville, a pour but, comme l'indiquent ses statuts :

« l'érection sur une des places publiques de la ville de **Clermont-l'Hérault** d'un monument aux Morts de la grande guerre et originaires de notre ville.

Nous comptons nous procurer les fonds nécessaires par dons et souscriptions publiques, produits de fêtes, etc., etc.

le Comité se réserve le droit de choisir le sculpteur. Il a l'intention de confier le soin de cette œuvre à un de nos compatriotes, M. Paul DARDÉ, dont l'État a déjà reconnu et récompensé le rare mérite. »

Le lieu finalement choisi pour la construction de ce monument est situé le long de la Promenade du Tivoli, en face de la cour des voyageurs de la gare.

Ci-après le plan d'ensemble des parcelles de terrain à acheter pour la réalisation du futur square devant accueillir le Monument aux Morts.

La Compagnie du Midi et les familles DUCEL et PARADO / FABRE devront céder un bout de leur terrain.

De grands évènements artistiques sont ainsi organisés pour financer ce projet, comme par exemple les Grandes Fêtes Artistiques au bénéfice du Monument aux Morts pour la Patrie les 22, 23 et 24 Avril 1921.

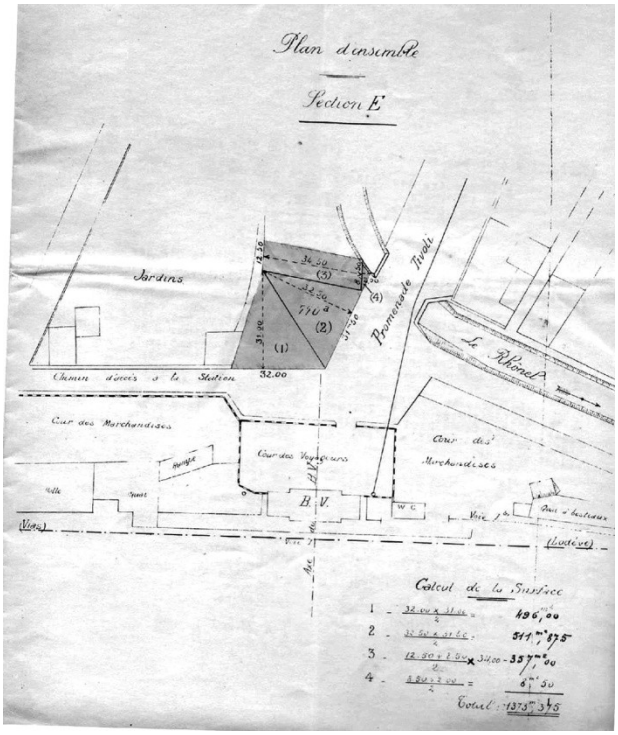

plan (A. M. Clermont-l'Hérault 1M21)

Le Jeudi 29 mai 1924 est également organisée une grande manifestation artistique au Théâtre en plein air, une soirée de Gala, au bénéfice du Monument aux Morts.

Au programme : GUILLAUME-TELL, l'opéra en 4 actes de Rossini.

En raison de l'affluence considérable de spectateurs, parfois venus de loin, les organisateurs ont dû demander à la Compagnie du Midi d'affréter des

GRANDES

Fêtes Artistiques

des 22, 23 & 24 Avril 1921

organisées par

l'Orphéon l'Indépendant

LE

Réveil Clermontais

ET LEUR

★ Troupe Artistique ★

Sous le haut Patronage de

la Municipalité & de leurs Membres honoraires

AU BÉNÉFICE DU

MONUMENT aux MORTS

pour la Patrie

ORPHÉON : Vice-Prés. M. M. Cazals ; Chef M. A. Bel

RÉVEIL : Présid. M. J. Abbes ; Chef M. D. Olivier

Pianiste : Mme M. Léotard

Maitresse de ballet : Mlle Cécile Léotard

Chef d'Orchestre : M. M. Léotard

Imprimerie Générale, L. RAMBAL. Rue Nationale

grandes Fêtes Artistiques
(A. M. Clermont-l'Hérault 2r5)

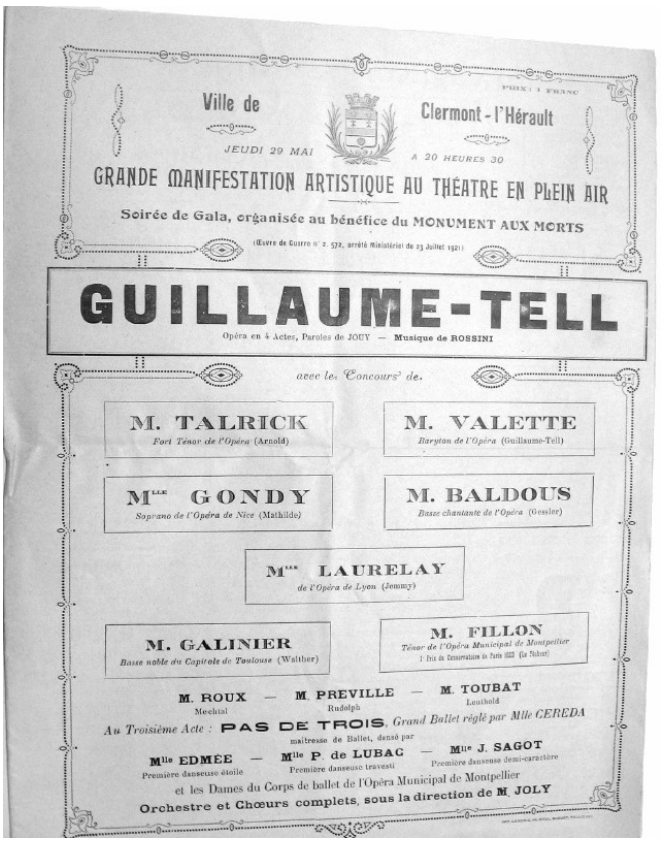

Ville de Clermont-l'Hérault

JEUDI 29 MAI — A 20 HEURES 30

GRANDE MANIFESTATION ARTISTIQUE AU THÉATRE EN PLEIN AIR

Soirée de Gala, organisée au bénéfice du MONUMENT AUX MORTS

GUILLAUME-TELL

Opéra en 4 Actes, Paroles de JOUY — Musique de ROSSINI

avec les Concours de.

M. TALRICK — Fort Ténor de l'Opéra (Arnold)

M. VALETTE — Baryton de l'Opéra (Guillaume-Tell)

Mlle GONDY — Soprano de l'Opéra de Nice (Mathilde)

M. BALDOUS — Basse chantante de l'Opéra (Gessler)

Mme LAURELAY — de l'Opéra de Lyon (Jemmy)

M. GALINIER — Basse noble du Capitole de Toulouse (Walther)

M. FILLON — Ténor de l'Opéra Municipal de Montpellier

M. ROUX — Mechtal — M. PREVILLE — Rudolph — M. TOUBAT — Leuthold

Au Troisième Acte : PAS DE TROIS, Grand Ballet réglé par Mlle CEREDA maîtresse de Ballet, dansé par

Mlle EDMÉE — Première danseuse étoile — Mlle P. de LUBAC — Première danseuse travesti — Mlle J. SAGOT — Première danseuse demi-caractère

et les Dames du Corps de ballet de l'Opéra Municipal de Montpellier

Orchestre et Chœurs complets, sous la direction de M. JOLY

Affiche soirée gala
(A. M. Clermont-l'Hérault 2r5)

trains spéciaux pour ramener les gens chez eux. Il y aura ainsi, bien après minuit, deux trains de nuit spéciaux, via Lodève et Paulhan.

Cette manifestation aura connu un franc succès :!

Projet et Dessins de DARDÉ.

Monument aux Morts (photo C. Quérol)

Le Monument aux Morts de la Place Jean Jaurès a été construit d'après le projet du sculpteur Paul DARDÉ.

Dans un Exposé de Paul DARDÉ sur sa vision du projet du Monument aux Morts, conservé aux Archives Municipales de **Clermont l'Hérault** (1 M 21), l'artiste remercie la Municipalité de la confiance qui lui est faite, ainsi que de la totale liberté qui lui est octroyée pour l'exécution de cette commande, en tant que « *Maître d'œuvre* ».

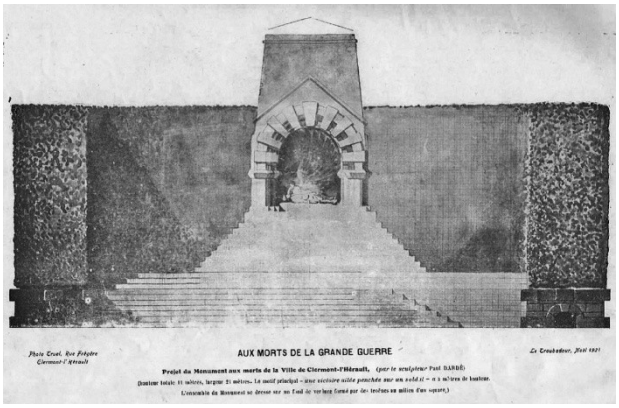

Projet du Monument aux Morts publié dans "le troubadour" de Noël 1921.
(A. M. Clermont l'Hérault 1M 21)

Paul DARDÉ explique également sa vision du projet, qui doit commémorer le souvenir des morts, mais aussi s'inscrire dans le paysage et contribuer à l'embellissement de la ville :

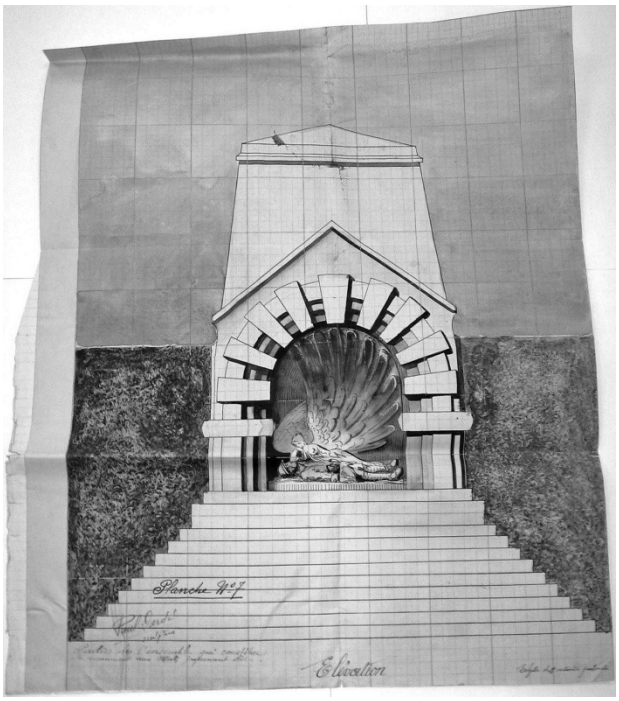

Projet dessin de P. DARDÉ
(A. M. Clermont l'Hérault 1M 21)

« *Je propose l'exécution du projet, tel que je l'ai compris, pour répondre d'une part à la volonté de commémorer dignement le souvenir des Morts de la guerre, et d'autre part du besoin d'adaptation spéciale de ce monument sur une place publique.* »

« *le terrain* [...] *est susceptible, non seulement de fournir un emplacement pour le monument, mais encore laisse la faculté d'établir un square autour du monument, ce qui contribuera à l'embellissement de la ville et augmentera son agrément.* »

Paul DARDÉ réalisera plusieurs dessins en couleurs et différentes ébauches qu'il soumettra à la Municipalité pour avis.

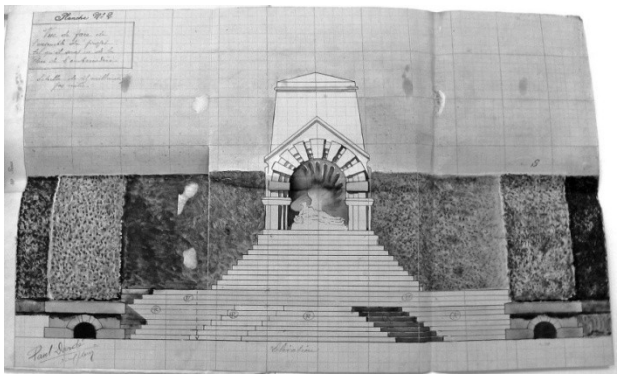

Projet dessin de P. DARDÉ
(A. M. Clermont l'Hérault 1M 21)

Monument aux Morts (photo C. Quérol)

L'extérieur de l'édifice évoque une immense stèle en l'honneur des disparus.

L'intérieur est composé de deux personnages :

Monument aux Morts (photo C. Quérol)

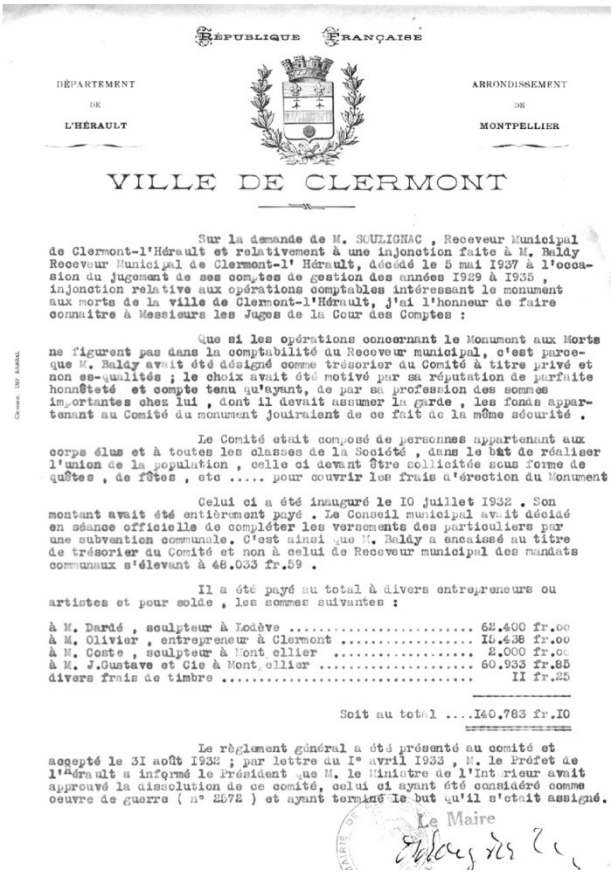

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT — ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

VILLE DE CLERMONT

Sur la demande de M. SOULIGNAC , Receveur Municipal de Clermont-l'Hérault et relativement à une injonction faite à M. Baldy Receveur Municipal de Clermont-l' Hérault, décédé le 5 mai 1937 à l'occasion du jugement de ses comptes de gestion des années 1929 à 1935 , injonction relative aux opérations comptables intéressant le monument aux morts de la ville de Clermont-l'Hérault, j'ai l'honneur de faire connaître à Messieurs les Juges de la Cour des Comptes :

Que si les opérations concernant le Monument aux Morts ne figurent pas dans la comptabilité du Receveur municipal, c'est parceque M. Baldy avait été désigné comme trésorier du Comité à titre privé et non es-qualités ; le choix avait été motivé par sa réputation de parfaite honnêteté et compte tenu qu'ayant, de par sa profession des sommes importantes chez lui , dont il devait assumer la garde , les fonds appartenant au Comité du monument jouiraient de ce fait de la même sécurité .

Le Comité était composé de personnes appartenant aux corps élus et à toutes les classes de la Société , dans le but de réaliser l'union de la population , celle ci devant être sollicitée sous forme de quêtes , de fêtes , etc ..... pour couvrir les frais d'érection du Monument

Celui ci a été inauguré le IO Juillet 1932 . Son montant avait été entièrement payé . Le Conseil municipal avait décidé en séance officielle de compléter les versements des particuliers par une subvention communale. C'est ainsi que M. Baldy a encaissé au titre de trésorier du Comité et non à celui de Receveur municipal des mandats communaux s'élevant à 48.033 fr.59 .

Il a été payé au total à divers entrepreneurs ou artistes et pour solde , les sommes suivantes :

à M. Dardé , sculpteur à Lodève	68.400 fr.oo
à M. Olivier , entrepreneur à Clermont	I5.438 fr.oo
à M. Coste , sculpteur à Mont ellier	8.000 fr.oo
à M. J.Gustave et Cie à Mont ellier	60.933 fr.85
divers frais de timbre	II fr.25
Soit au total	I40.783 fr.IO

Le règlement général a été présenté au comité et accepté le 3I août I933 ; par lettre du I° avril I933 , M. le Préfet de l'Hérault a informé le Président que M. le Ministre de l'Int rieur avait approuvé la dissolution de ce comité, celui ci ayant été considéré comme oeuvre de guerre (n° 2572) et ayant terminé le but qu'il s'était assigné.

Le Maire

Monument aux Morts
(A. M. Clermont-l'Hérault 1M21)

Un « Poilu » dans sa tenue militaire couché sur le dos, jambes écartées.

Et en partie étendue sur le côté, le veillant, une jeune et élégante femme nue, la tête soutenue par sa main droite, en appui sur son coude.

Le monument, fermé, n'est ouvert que pour les célébrations.

Coût et polémiques

Différents corps de métier auront participé à la construction de ce Monument aux Morts, d'un coût total de 140.783,10 francs :

- Paul DARDÉ, Sculpteur à **Lodève**.
- Alfred OLIVIER, Entrepreneur à **Clermont**.
- Paul JOSEPH-GUSTAVE & TUFFÉRY, Entrepreneurs à **Montpellier**, (ils ont pris la suite de M. J. COSTE, Entrepreneur de travaux publics à **Montpellier**, décédé).
- La grille a été réalisée par A. BESSIÈRE, serrurier-mécanicien à **Lodève**.
- Mr GIRARD, Carrier à **Fontvieille**, a fourni les pierres.

Le Dimanche 10 Juillet 1932, le monument est enfin inauguré, achevé après de nombreuses années de travaux.

Le « *Comité pour l'érection d'un monument aux morts pour la ville de* ***Clermont-l'Hérault*** » n'a donc désormais plus de raison d'être. L'Assemblée générale du 16 juillet 1932 prononce ainsi sa dissolution. Le Procès verbal précise que :

- « *l'œuvre pour laquelle ce comité a été créé et autorisé à se constituer est terminée. l'inauguration du Monument aux Morts a eu lieu officiellement, dans la plus grande simplicité, le dimanche 10 juillet 1932 à 18 heures, sur la Place Jean Jaurès et sur le terrain qui avait été réservé à cet effet. A cette cérémonie ont été invités les Corps élus et constitués, les diverses sociétés et groupements de la ville ainsi que tout le public clermontais*. »

Construit en pleine querelle politique entre Monsieur BALESTIER et le maire Monsieur RONZIER-JOLY, ce monument controversé a subi de nombreuses critiques (coût, retards, le projet lui-même…).

A cela s'ajoutent des problèmes avec le sculpteur Paul DARDÉ, qui laissera finalement à d'autres le soin d'achever le monument.

Exemples de critiques du Monument aux Morts

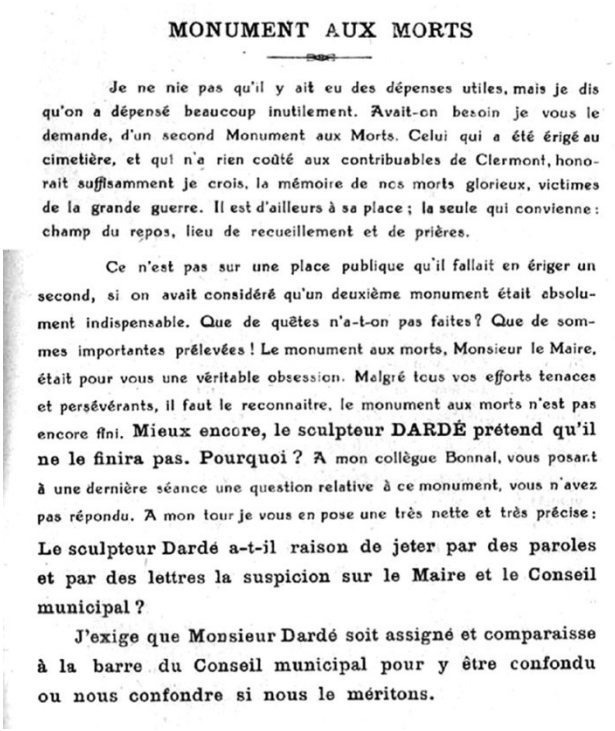

MONUMENT AUX MORTS

Je ne nie pas qu'il y ait eu des dépenses utiles, mais je dis qu'on a dépensé beaucoup inutilement. Avait-on besoin je vous le demande, d'un second Monument aux Morts. Celui qui a été érigé au cimetière, et qui n'a rien coûté aux contribuables de Clermont, honorait suffisamment je crois, la mémoire de nos morts glorieux, victimes de la grande guerre. Il est d'ailleurs à sa place ; la seule qui convienne : champ du repos, lieu de recueillement et de prières.

Ce n'est pas sur une place publique qu'il fallait en ériger un second, si on avait considéré qu'un deuxième monument était absolument indispensable. Que de quêtes n'a-t-on pas faites ? Que de sommes importantes prélevées ! Le monument aux morts, Monsieur le Maire, était pour vous une véritable obsession. Malgré tous vos efforts tenaces et persévérants, il faut le reconnaitre, le monument aux morts n'est pas encore fini. **Mieux encore, le sculpteur DARDÉ prétend qu'il ne le finira pas. Pourquoi ?** A mon collègue Bonnal, vous posant à une dernière séance une question relative à ce monument, vous n'avez pas répondu. A mon tour je vous en pose une très nette et très précise : **Le sculpteur Dardé a-t-il raison de jeter par des paroles et par des lettres la suspicion sur le Maire et le Conseil municipal ?**

J'exige que Monsieur Dardé soit assigné et comparaisse à la barre du Conseil municipal pour y être confondu ou nous confondre si nous le méritons.

Extrait de Pamphlet politique contre le maire
(A. M. Clermont-l'Hérault 2I7)

Que pensèrent vraiment les Clermontais du résultat, plus que surprenant pour l'époque ? Les recherches sont encore en cours.

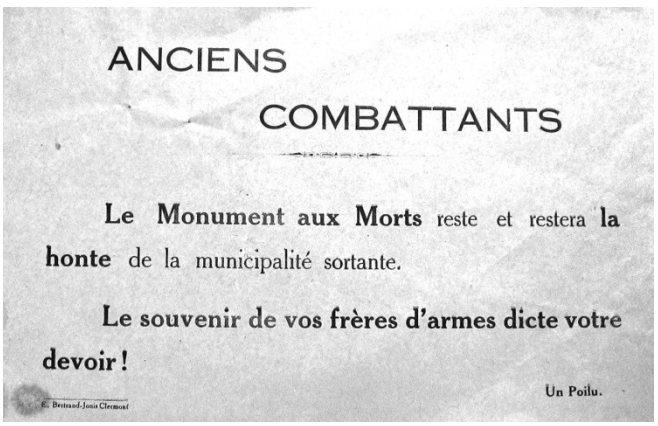

ANCIENS
COMBATTANTS

Le Monument aux Morts reste et restera **la honte** de la municipalité sortante.

Le souvenir de vos frères d'armes dicte votre devoir !

Un Poilu.

E. Bertrand-Jouis Clermont

tract anonyme (1927-1929)
(A. M. Clermont-l'Hérault 2I7)

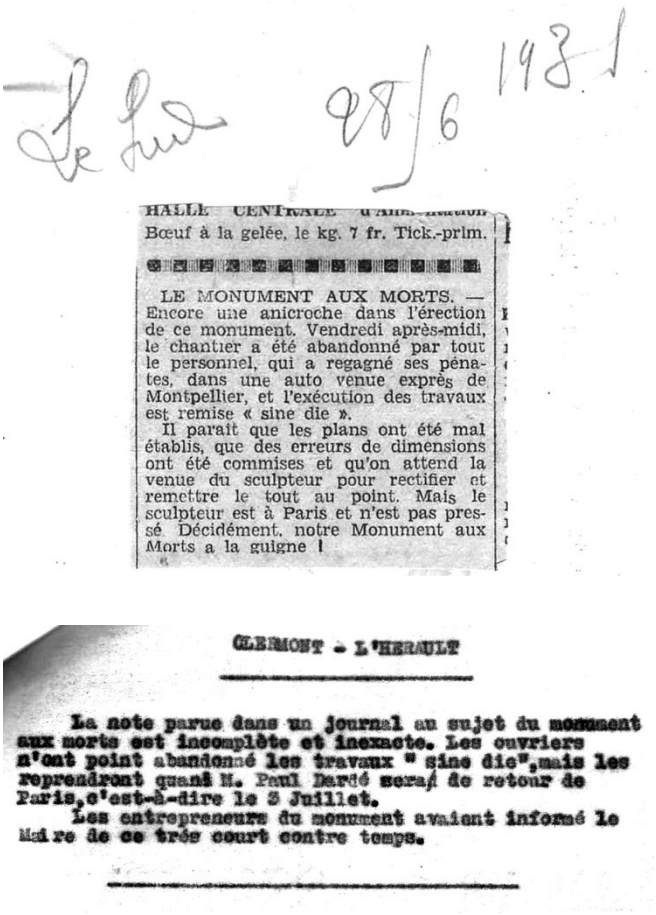

Le Lud 28/6 1931

HALLE CENTRALE d'Alimentation
Bœuf à la gelée, le kg. 7 fr. Tick.-prim.

LE MONUMENT AUX MORTS. — Encore une anicroche dans l'érection de ce monument. Vendredi après-midi, le chantier a été abandonné par tout le personnel, qui a regagné ses pénates, dans une auto venue exprès de Montpellier, et l'exécution des travaux est remise « sine die ».

Il parait que les plans ont été mal établis, que des erreurs de dimensions ont été commises et qu'on attend la venue du sculpteur pour rectifier et remettre le tout au point. Mais le sculpteur est à Paris et n'est pas pressé. Décidément, notre Monument aux Morts a la guigne !

CLERMONT - L'HERAULT

La note parue dans un journal au sujet du monument aux morts est incomplète et inexacte. Les ouvriers n'ont point abandonné les travaux " sine die", mais les reprendront quand M. Paul Dardé sera de retour de Paris, c'est-à-dire le 3 Juillet.

Les entrepreneurs du monument avaient informé le Maire de ce très court contre temps.

Petit article ironique dans un journal au sujet d'un énième retard dans les travaux (28/06/1931)
Accompagné d'une note rectificative.
(A. M. Clermont-l'Hérault 1M21)

Stèle de Clovis Roques

Square Clovis Roques

Clovis ROQUES Né le 04 septembre 1876, décédé le 10 décembre1958.

Peintre décorateur de profession, auteur de beaux tableaux, poète, mais surtout écrivain en Langue d'Oc.

Majoral Félibre en 1928, lauréat des jeux floraux, il est le fondateur de l'Escola Peyrottes.

Il recréa à la Libération le Syndicat d'Initiative, fit organiser des cavalcades, deux foires expositions, et présida pendant de nombreuses années le Tribunal de Commerce.

Une stèle lui fut érigée en 1959 dans le Jardin des Poètes (ancien cimetière et désormais Square Clovis Roques).

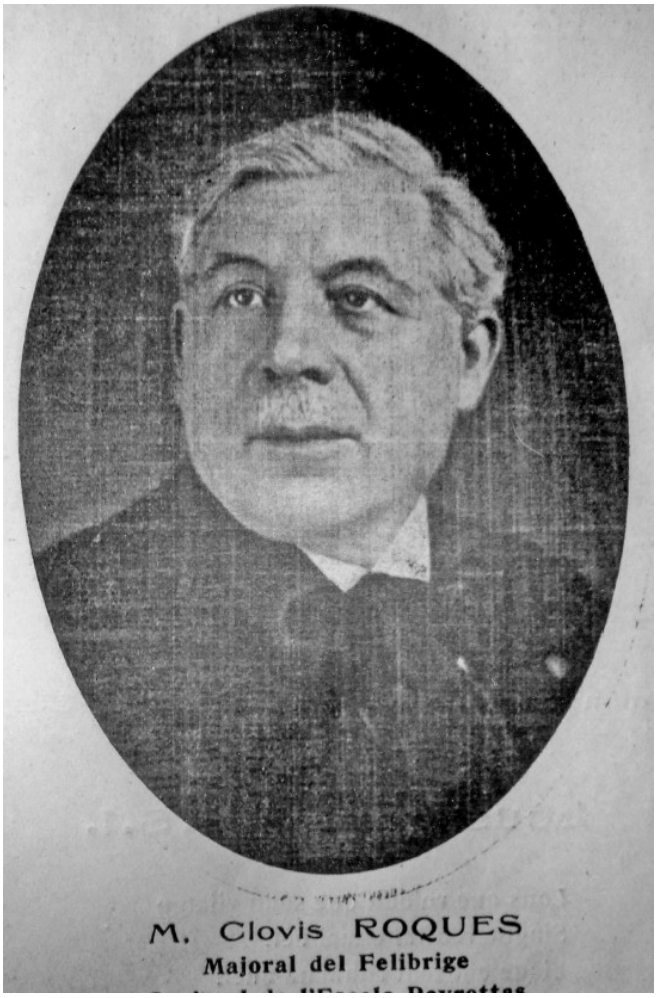

Clovis ROQUES

Peinture de Clovis ROQUES *(photo sylvie* DEVIC*).*

Stèle Clovis ROQUES *(PHoto C.* QUÉROL*).*

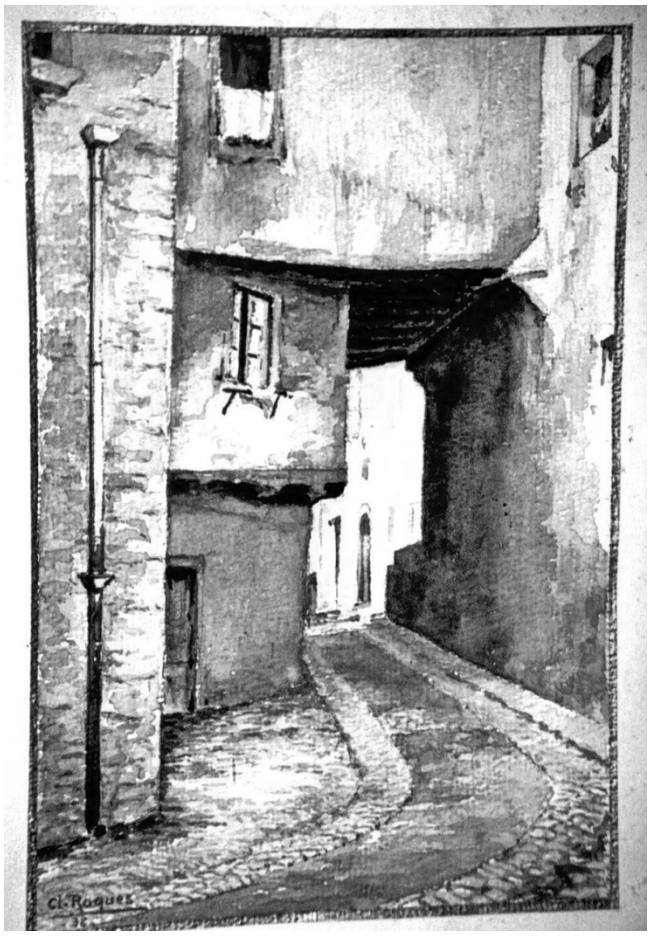

Peinture de Clovis ROQUES *(photo sylvie* DEVIC*).*

Peinture de Clovis ROQUES *(photo sylvie* DEVIC*).*

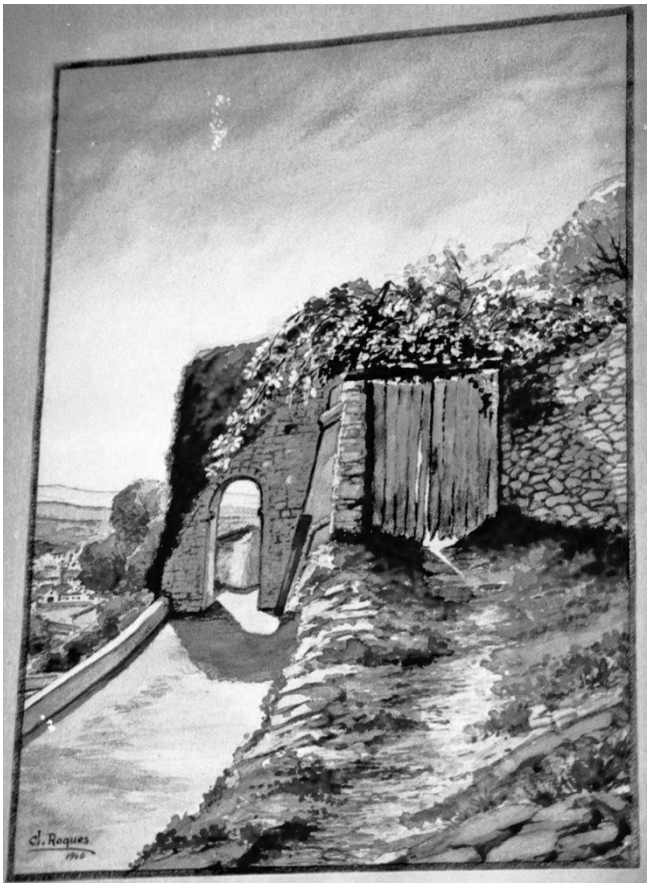

Peinture de Clovis ROQUES *(photo sylvie* DEVIC*).*

Modeste, il refusa les plus hautes distinctions, ce que résument les vers gravés sur celle-ci : « *E se trufèt (joguèt) de çò que lusí Aimat Clarmont e sa familha.* » (Il aima Clermont et sa famille et se moquait de ce qui brille).

Lors d'une délibération du Conseil Municipal le 8 mars 1961, le Conseil décida que le jardin public (anciennement Jardin des Poètes) situé Boulevard Benjamin Guiraudou à Clermont porterait désormais le nom de Clovis ROQUES, « *pour perpétuer le souvenir de M. Clovis ROQUES, Majoral du Félibrige, ancien Président du syndicat d'Initiative de* ***Clermont-l'Hérault****, ancien Président de l'École Peyrottes* ».

Artiste peintre, il décora de nombreux intérieurs clermontais, et réalisa divers tableaux (bouquets, vues du Clermontais, paysages…).

Stèle de Jules Boissière
Square Clovis Roques

Jules BOISSIÈRE, écrivain et journaliste français, est né le 12 avril 1863 à **Clermont-l'Hérault** en **France**, et mort le 12 août 1897 à **Hanoï** au **Viêt-nam**.

Jules BOISSIÈRE

Après des études à **Montpellier**, il commence à publier à l'âge de vingt ans des recueils de poésie influencés par l'œuvre de Stéphane MALLARMÉ.

Il s'installe à **Paris** et devient journaliste pour le journal quotidien radical-socialiste de Georges CLÉMENCEAU « *la Justice* ».

En 1886, il devient secrétaire de Paul VIAL et s'embarque pour l'**Indochine** où il sert comme commis de Résidence auprès de Paul BERT, Gouverneur civil de l'**Annam** et du **Tonkin**.

Il effectue son service militaire en Indochine, combat avec le 11e bataillon de chasseurs puis devient fonctionnaire dans le corps des administrateurs. Il exerce ses fonctions à **Hué**, et **Saïgon** où il apprend l'annamite et le chinois et fait l'expérience de l'opium qu'il considère comme un fondement de la compréhension des cultures et des civilisations d'**Extrême-Orient**.

En 1891, il rentre en **France** après avoir passé cinq ans en **Indochine**, se marie et revient en 1892 avec sa femme au **Tonkin**.

Il prend alors la direction de la « *revue indochinoise* » lancée en 1893 où paraissent des articles et des nouvelles d'auteurs tels qu'Eugène PUJARNISCLE.

Lors de son congé suivant, en 1895, il ramène le manuscrit de « *Fumeurs d'opium* » en **France** qui est publié la même année par Flammarion.

Il rentre au **Tonkin** où il est promu au rang de vice-résident de 1re classe et meurt brutalement en 1897, à l'âge de 34 ans.

Un groupe d'admirateurs de Jules BOISSIÈRE a pris l'initiative d'élever un monument à la mémoire de ce brillant écrivain. Un Comité du monument Jules BOISSIÈRE a été créé afin de récolter des fonds. Le président en est M. Clovis ROQUES, fondateur de l'Escola Peyrottas.

Ce mouvement devant rester strictement Clermontais, félibréen et littéraire, et non placé sous le signe de la politique, avait pour but de travailler au renom de la cité, en exaltant un de ses plus glorieux enfants.

Le Comité a donc fait à la Mairie la demande d'une subvention et d'un emplacement digne du poète délicat et du romancier original qu'il voulait garder de l'oubli, en érigeant un monument digne à la fois de l'écrivain et de son pays natal.

Dans une lettre du 4 février 1933, le Comité fait la suggestion suivante :

« *l'ancien cimetière désaffecté du Calvaire que l'on a proposé, à diverses reprises, de transformer en jardin-square pour les enfants et ceux qui cherchent les coins paisibles loin du bruit et de la circulation dangereuse, pourrait devenir le jardin Jules BOISSIÈRE ou le Jardin Peyrottes.*

on y conserverait la tombe originale du poète devenue un massif fleuri d'où émergerait l'urne funéraire que le poète avait lui-même façonnée, et qui porte son épitaphe.

on pourrait aménager au milieu du jardin un bassin d'où s'élèverait une gracieuse stèle-fontaine qui porterait le médaillon de bronze de Jules BOISSIÈRE (l'idée est de jean JALBERT de l'Académie Goncourt). Et beaucoup de fleurs autour du bassin. »

Et le 15 août 1934, il est projeté de l'inaugurer au cours des fêtes félibréennes qui doivent avoir lieu en 1935, pour la Pentecôte.

Lors de la séance du 28 Août 1934 du Conseil Municipal, le Maire communique au Conseil la lettre de M. Clovis ROQUES, Président du Comité Jules BOISSIÈRE, qui sollicite du Conseil Municipal, une subvention aussi élevée que possible.

Il rappelle à l'Assemblé, que dans une de ses précédentes séances elle a admis le principe de la création d'un jardin public dans l'ancien Cimetière désaffecté du calvaire et qu'elle a indiqué, que le monument projeté de Jules BOISSIÈRE pourrait y être érigé. Ce lieu a d'ailleurs été agréé pleinement par les membres du Conseil.

Le Maire indique que sur sa proposition, le Conseil Général, lors de la session de Mai 1933, a alloué au Comité Boissière une subvention de 5000 francs.

Il appartient à la Ville de **Clermont** de seconder les efforts du Comité Boissière et d'honorer Jules BOISSIÈRE, un de ses plus illustres enfants, que des auteurs de très grands talents ont considéré comme un des meilleurs écrivains Français du XIXème siècle.

A cet effet il propose au conseil de vouloir bien accorder une subvention sur le montant de laquelle il y a lieu de délibérer.

LE CONSEIL :

A l'unanimité des membres présents, approuvant la proposition du Maire :

- Vote une subvention de 5000 francs ;

– Rattache le crédit de cette dépense au B.A. de l'exercice en cours ;

Décide définitivement, que le monument Jules BOISSIÈRE pourra être érigé dans l'ancien cimetière désaffecté du Calvaire, qui au fur et à mesure des possibilités, sera transformé en Jardin Public.

Voici enfin la description du monument d'après le service régional de l'inventaire du **Languedoc-Roussillon** :

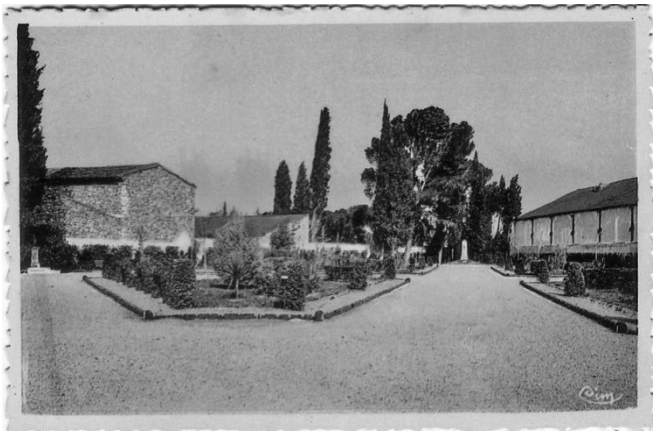

Carte postale du square Clovis ROQUES*.*
On distingue à droite, la stèle de PEYROTTES
et à gauche la stèle de BOISSIÈRE*.*

Monument commémoratif de Jules BOISSIÈRE à **Clermont-l'Hérault** :

Catégorie : Sculpture

Adresse : Jardin

Matériaux : pierre taillée ; bronze : fonte

Description : Stèle moulurée de plan rectangulaire en pierre supportant un médaillon en bronze

Dimensions : h = 275

Iconographie : portrait (BOISSIÈRE Jules, de profil, en médaillon)

Précision représentation :buste de Jules BOISSIÈRE

État : œuvre détruite

Précision état : Médaillon en bronze détruit, remplacé par un autre en pierre

Inscription : dédicace (gravée) ; signature (gravée)

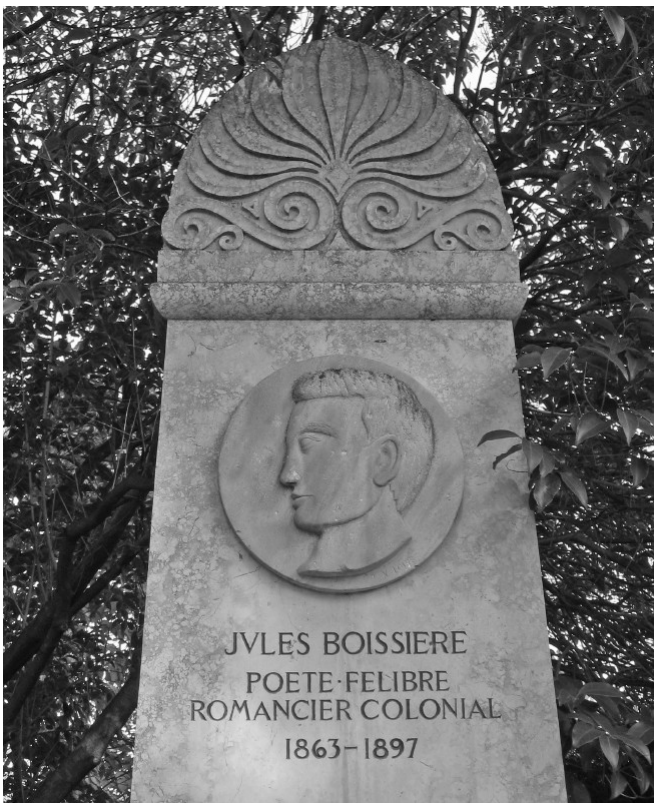

Stèle Jules BOISSIÈRE

Précision inscription : dédicace sur la stèle (face principale) ; transcription : Jules BOISSIÈRE poète félibre romancier colonial 1863 1897 ; signature sur la face latérale droite de la stèle.

Auteur(s) : MAGROU Jean Marie Joseph (sculpteur) ; VIGROUX C. (entrepreneur)

Siècle : 1er quart 20e siècle

Historique : Bronze probablement réquisitionné sous l'Occupation ; nouveau médaillon signé X. Loire placé sur le même socle en 1959.

Stèle et Buste de Jean-Antoine PEYROTTES
Square Clovis Roques / Place de la Victoire

Jean-Antoine PEYROTTES
(18/01/1813 – 03/07/1858) Poète potier.

Issu d'une vieille famille de potier de St Jean de Fos, passionné de lecture et de poésie, il écrivit de très nombreuses poésies en occitan, des vers pleins d'émotion, de sensibilité, de pittoresque.

Dans un style riche et imagé, il sut également se faire satirique, et s'intéressa à la politique et aux idées nouvelles, à la défense du peuple et des travailleurs, pour plus de liberté et de justice sociale. Il fut encouragé dans son travail par Victor HUGO lui-même !

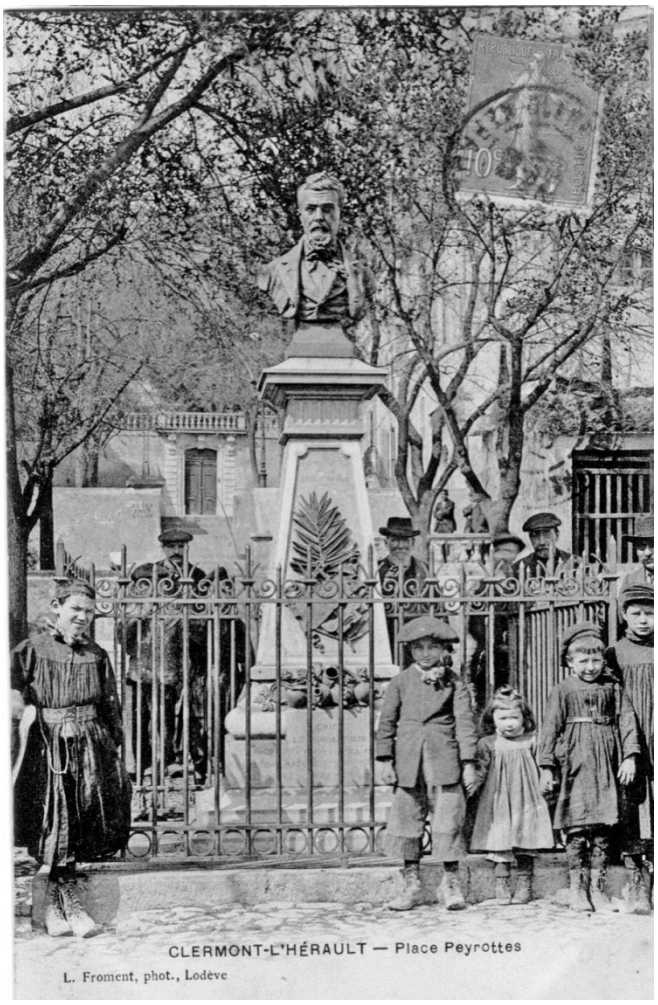

Buste PEYROTTES, carte postale

Dessin stèle PEYROTTES

Il reste une figure importante pour les Clermontais bien après sa mort. Il est l'auteur de l'hymne clermontais : « *lou tioulat paternel* », symbole de l'amour du pays natal.

L'ancien cimetière désaffecté du Calvaire qui a été transformé en jardin, devenu le Jardin Public (dit des Poètes) puis le Square Jules Boissière (Rue B. GUIRAUDOU), contient, outre les stèles de Jules BOISSIÈRE et Clovis ROQUES, les restes de la tombe originale du poète PEYROTTES : une stèle qui supportait l'urne funéraire que le poète avait lui-même façonnée, et qui porte son épitaphe.

stèle PEYROTTES (photo C. QUÉROL)

stèle PEYROTTES (photo C. QUÉROL)

Malheureusement il ne reste aujourd'hui qu'une partie de ce monument : la tombe est en ruine et l'urne conservée ailleurs. Seules d'anciennes photos ou cartes postales nous permettent de savoir à quoi ressemblait ce monument.

Le 1er Juillet 1887, Jules BOISSIÈRE, dans une lettre adressée à la Municipalité, demande un hommage public à la mémoire du poète patois Jean-Antoine PEYROTTES, décédé le 3 Juillet 1858.

Extraits des Délibérations du Conseil Municipal :

-Le 21 août 1887 :

« suite à la lettre de BOISSIÈRE Jules, qui prie le Maire M. RONZIER-JOLY et le Conseil :

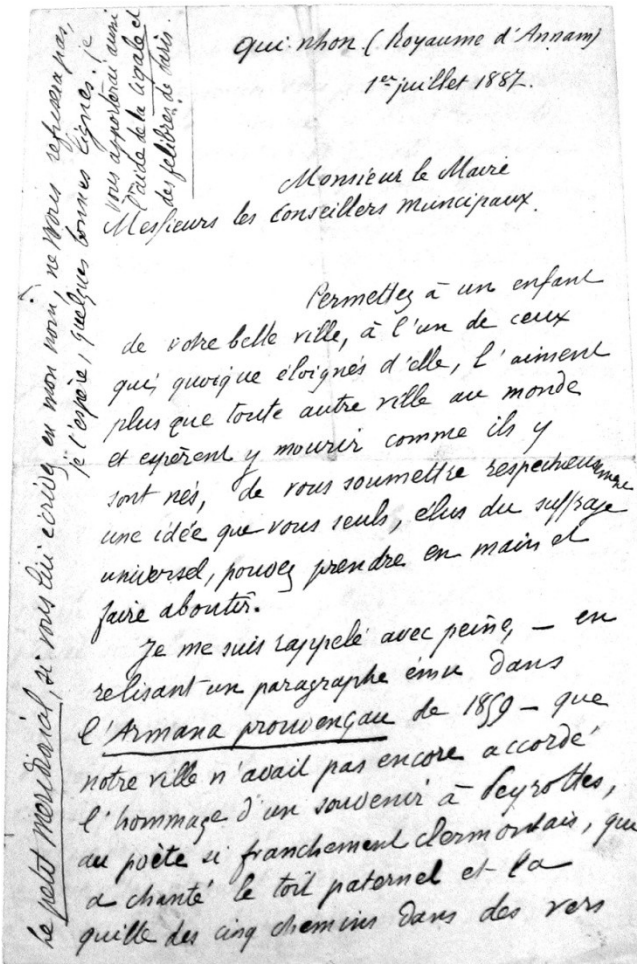

Qui-nhon (Royaume d'Annam)
1er juillet 1887.

Monsieur le Maire
Messieurs les conseillers municipaux.

Permettez à un enfant de votre belle ville, à l'un de ceux qui quoique éloignés d'elle, l'aiment plus que toute autre ville au monde et espèrent y mourir comme ils y sont nés, de vous soumettre respectueusement une idée que vous seuls, élus du suffrage universel, pouvez prendre en main et faire aboutir.

Je me suis rappelé avec peine, en relisant un paragraphe ému dans l'Armana prouvençau de 1859 — que notre ville n'avait pas encore accordé l'hommage d'un souvenir à Peyrottes, au poète si franchement clermontais, qui a chanté le toit paternel et la quille des cinq cheminées dans des vers

Lettre de Jules BOISSIÈRE
A.M. de Clermont-l'Hérault - 107

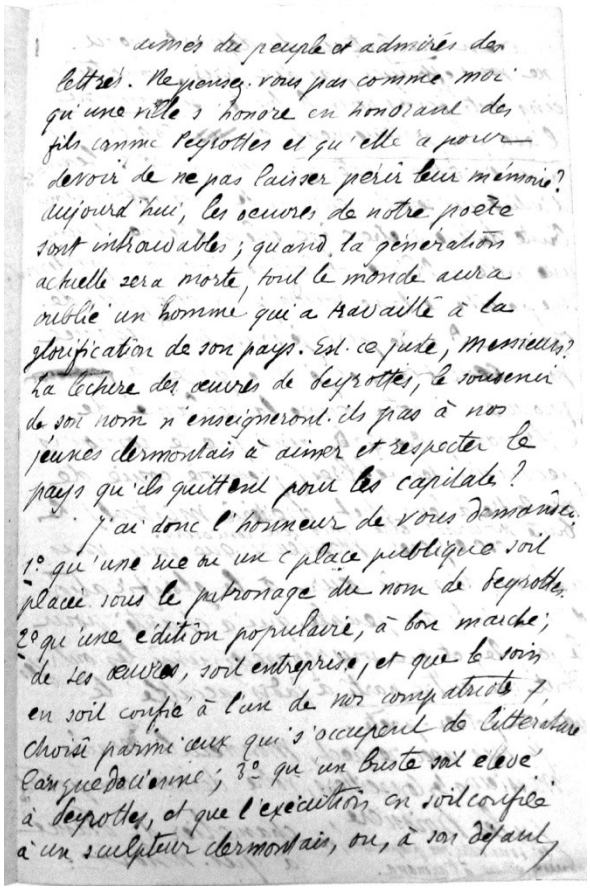

Lettre de Jules BOISSIÈRE
1er juillet 1887
A.M. de Clermont l'Hérault - 107

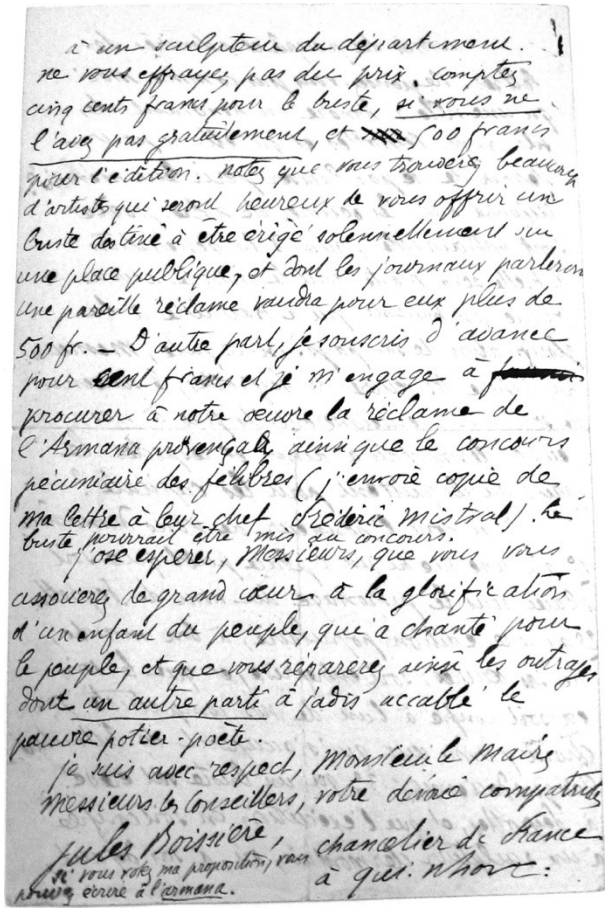

1) *de donner le nom de PEYROTTES à une rue de la ville,*

2*) d'entreprendre une édition populaire bon marché de ses œuvres,*

3) *qu'un buste lui soit élevé sur une place publique,*

le Conseil adopte le désir de M. BOISSIÈRE et nomme un Comité à l'effet d'obtenir des souscriptions.

Il décide que le buste sera placé sur la place de la Mairie et que la rue où il est né (Quartiers des tiroirs) portera le nom de rue Peyrottes. »

- L'impression des œuvres du poète patois **clermontais** J.-A. PEYROTTES, décidée par la municipalité pour honorer la mémoire du poète citoyen de Clermont, a été réalisée par les imprimeurs éditeurs « *Imprimeries Méridionales* » (frais d'impression 1200 francs environ).

- Le buste en bronze, flanqué de modèles d'orcholets ou de vases que le poète-potier fabriquait, sera inauguré au cours des festivités de la fête PEYROTTES du 2 au 4 juillet 1898.

En Juillet 1898 les fêtes organisées par la municipalité pour l'inauguration du Monument à PEYROTTES attirèrent à **Clermont** un grand nombre de personnalités, hommes politiques, félibres, orphéon, musiques, etc.

Buste PEYROTTES, carte postale

A cette occasion le Théâtre fut restauré, la place de la Mairie fut ornée de balustres, l'Hôtel de Ville, et notamment la Salle des Séances, reçut un ameublement neuf, les peintures rafraichies, etc.

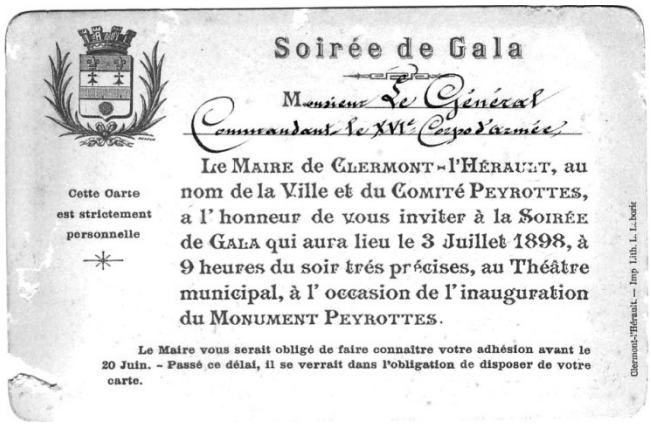

Soirée de Gala

Monsieur Le Général
Commandant le XVIe Corps d'armée

Cette Carte est strictement personnelle

Le Maire de Clermont-l'Hérault, au nom de la Ville et du Comité Peyrottes, a l'honneur de vous inviter à la Soirée de Gala qui aura lieu le 3 Juillet 1898, à 9 heures du soir trés précises, au Théâtre municipal, à l'occasion de l'inauguration du Monument Peyrottes.

Le Maire vous serait obligé de faire connaître votre adhésion avant le 20 Juin. – Passé ce délai, il se verrait dans l'obligation de disposer de votre carte.

Clermont-l'Hérault. — Imp. Lith. L. Laborie

Carton d'invitation à la soirée de gala
A. M. de Clermont-l'Hérault

selon le « Cahier des Charges de l'illumination de la ville pour les Fêtes Peyrottes des 3 et 4 Juillet 1898 » la ville était décorée de pas moins de 1610 lanternes vénitiennes, 150 ballons multicolores et 250 lampions en verre blanc !

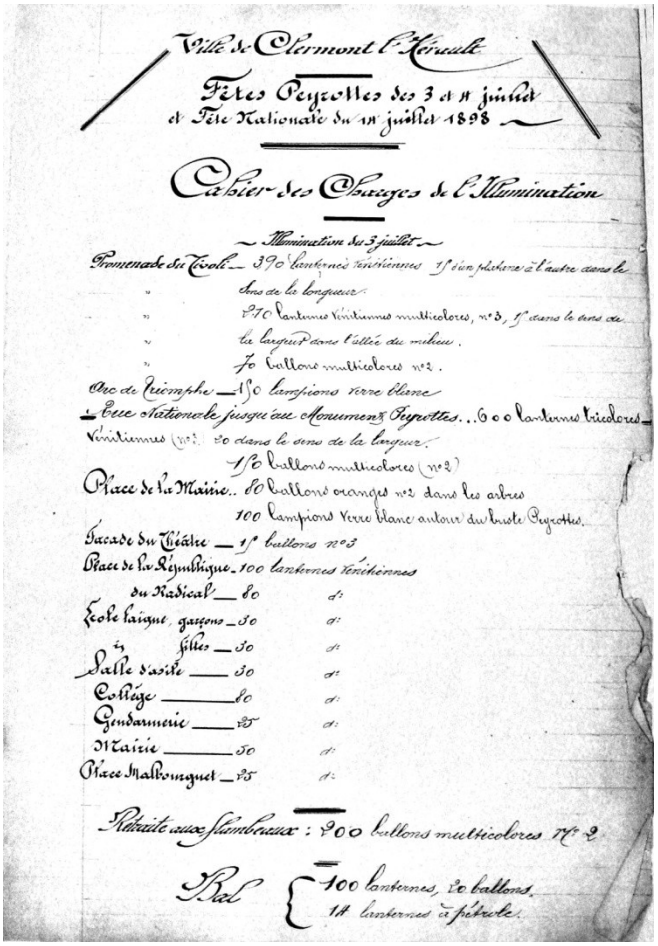

Ville de Clermont l'Hérault

Fêtes Peyrottes des 3 et 4 juillet
et Fête Nationale du 14 juillet 1898

Cahier des Charges de l'Illumination

Illumination du 3 juillet

Promenade du Tivoli — 390 lanternes vénitiennes 15 d'un platane à l'autre dans le sens de la longueur.
" 270 lanternes vénitiennes multicolores, n°3, 15 dans le sens de la largeur dans l'allée du milieu.
" 70 ballons multicolores n°2.
Arc de Triomphe — 150 lampions verre blanc
Rue Nationale jusqu'au Monument Peyrottes... 600 lanternes tricolores vénitiennes (n°3) 20 dans le sens de la largeur.
150 ballons multicolores (n°2)
Place de la Mairie.. 80 ballons oranges n°2 dans les arbres
100 lampions verre blanc autour du buste Peyrottes.
Façade du Théâtre — 15 ballons n°3
Place de la République — 100 lanternes vénitiennes
du Radical — 80 d°
École laïque, garçons — 30 d°
" filles — 30 d°
Salle d'asile — 30 d°
Collège — 80 d°
Gendarmerie — 25 d°
Mairie — 50 d°
Place Malbourguet — 25 d°

Retraite aux flambeaux : 200 ballons multicolores N° 2

Bal { 100 lanternes, 20 ballons.
14 lanternes à pétrole.

Illuminations fêtes PEYROTTES

Photo fêtes PEYROTTES

Photo fêtes PEYROTTES

Photo fêtes PEYROTTES

Photo fêtes PEYROTTES

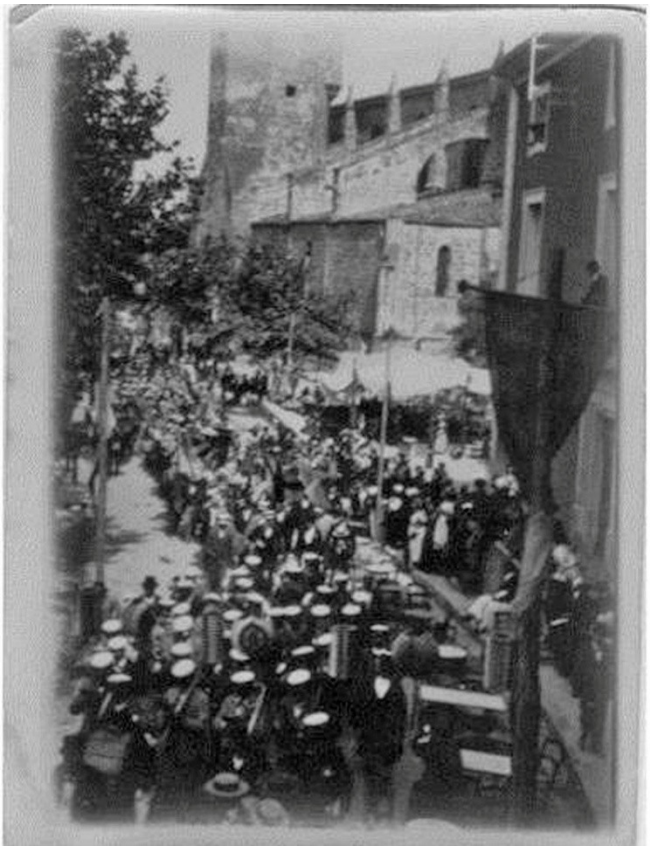

Photo fêtes PEYROTTES

Dans la délibération du Conseil Municipal du 9 Juillet 1897 nous trouvons le compte rendu détaillé des Fêtes PEYROTTES qui se sont déroulées les 2-3-4 juillet 1897. Le conseil municipal se félicite de la présence d'« *un grand nombre de notables, de félibres, d'orphéons, musiques et fanfares* ». Il y aurait eu plus de 20 000 personnes présentes. La fête a été financée en partie par la vente des œuvres du poète et des programmes des fêtes, et par le produit des entrées à la représentation de gala et aux concerts des musiques.

Nous avons d'ailleurs la chance que l'on nous ai prêté aux Archives Municipales des photos du « *Défilé des Musiques et orphéons* » du 2 juillet 1898, photos issues d'une collection privée.

La Seconde Guerre Mondiale
et le Buste de PEYROTTES.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, la France manque de tout et notamment de matière première. À partir d'août 1941, le régime de Vichy et les Allemands cherchent à récupérer les métaux non ferreux (cuivre, zinc, plomb…) ; les particuliers sont incités à déposer leurs objets inutilisés de cuivre ou autre métal non ferreux auprès des mairies en échange d'argent, voire de litres de vin et autres produits.

La Loi du 11 octobre 1941 crée un Commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux et instaure l'obligation d'enlever « *les statues et monuments en alliages cuivreux sis dans les lieux publics et dans les locaux administratifs, qui ne présentent pas un intérêt artistique ou historique* ». Une commission était chargée de faire le choix. Mais beaucoup de maires s'y opposent.

Le 24 février 1942, sur ordre du sous-secrétaire d'État à la Production Industrielle, il est donc demandé l'enlèvement du Monument Peyrottes par une entreprise de **Béziers**, VALETTE & ROUANET. La Mairie demande de surseoir à cet enlèvement du buste afin d'en faire exécuter un moulage par mesure de conservation, pour un remplacement ultérieur.

La population proteste également fortement.

Le 28 Février 1942, le Comité institué au Commissariat Général aux Beaux Arts refuse la demande de moulage. Néanmoins l'Ingénieur en chef d'État, Chef de la Circonscription de **Montpellier** au Secrétariat à la Production Industrielle est disposé à accepter le maintien du buste contre remise d'un poids double de cuivre.

Le 3 Mars 1942 le Maire donne son accord. Il estime que « le buste creux à l'intérieur doit peser dans les 30 kg environ ».

Ville de CLERMONT-L'Hérault

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Remise de bronze et cuivre en contre-partie, du Buste de Peyrottes, faite par la Ville de Clermont-L'Hérault aux Etablissements VALETTE & ROUANET, à Béziers (Hérault) :

cuivre et bronze : 60 kilos

soit SOIXANTE Kilogs-

Clermont-L'Hérault, le 25 AVRIL 1942

Le réprésentant de la Municipalité,

L'Entrepreneur,

P.Pour VALETTE & ROUANET

Enlèvement du buste -2e GM
A. M. de Clermont-l'Hérault

Cuivre fourni à la Mairie pour remplacer la statue de Peyrottes.

	K.
Couturier Garagiste radiateurs	22
Mairie de Clermont	20
Barral Pierre — « 1 sulfateuse »	5
Balp Fontenay « 1 chaudron »	3
Rouaud Jean	4
Poujol Denis « robinets »	1
total	60

Enlèvement du buste -2e GM
A. M. de Clermont-l'Hérault

9 Mai 1942

LE MAIRE DE LA VILLE DE CLERMONT

à

Monsieur le PREFET de l'Hérault

à MONTPELLIER

Monsieur le Préfet,

En réponse à votre lettre du 7 Mai au sujet de l'enlèvement immédiat de la statue de Peyrottes, en application de la loi du II Octobre I941, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai adressé le 6 Mai à Monsieur l'Ingénieur en Chef d'Etat à Montpellier, 8, Av. Frédéric Mistral, les pronès-verbaux de pesage et de remise de bronze envoyés par la Ville de Clermont à la Maison Valette et Rouanet de Béziers :

I° buste de la République.....64 Kgs
2° buste de Peyrottes.....60 Kgs
total : I24 Kgs

Ces monuments représentaient la contribution que la Ville de Clermont devait fournir aux termes de la loi précitée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Maire,

Enlèvement du buste -2e GM
A. M. de Clermont-l'Hérault

ETAT RECAPITULATIF des sommes à payer par le Receveur Municipal de la Commune de CLERMONT-l'Hérault aux habitants de cette localité en règlement de cuivre et bronze déposés en contre-partie du buste Peyrottes (Créances ne dépassant pas 3.000 francs).

N° d'ordre d'inscription à l'état récapitulatif	numéro du reçu	NOM des Déposants	Domicile	Cuivre pur, bronze, laiton et maillechort, Kg	Montant des sommes à payer	Emargement des parties prenantes
I	I	COUTURIER Etienne, garagiste	Bld. Maréchal Pétain	27	810	
2	2	MAIRIE de Clermont-L'Hlt.		20	600	
3	3	BARRAL Pierre	rue Frégère	5	I50	
4	4	BALP Barthélémy	Campagne Fontenay	3	90	
5	5	ROUAUD Jean	rue A. Briand	4	I20	
6	6	POUJOL Denis	rue Frégère	I	30	
			Total :		I800	

ARRETE le présent état à la somme de : DIX HUIT CENTS FRANCS.-

A CLERMONT-L'Hérault, le 25 AVRIL I942

Le Maire,

Remise double de cuivre et de bronze en contrepartie du buste de PEYROTTES.
(1942) (correspondance) A. M. de Clermont-l'Hérault

C'est donc un poids de 60 kg de cuivre ou bronze que les Clermontais devront fournir pour sauver le buste de PEYROTTES !

Au début des années 1970, lors de travaux de réaménagement de la Mairie, la balustrade de béton entourant la place sera enlevée, ainsi que la grille qui emprisonnait le buste du poète-potier PEYROTTES.

Article réalisé par Caroline QUÉROL,

Bibliothèque / Archives Municipales de **Clermont-l'Hérault**, à partir de l'exposition « *les Monuments de* ***Clermont-l'Hérault*** », présentée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre octobre 2012 par les Archives Municipales de **Clermont-l'Hérault**.

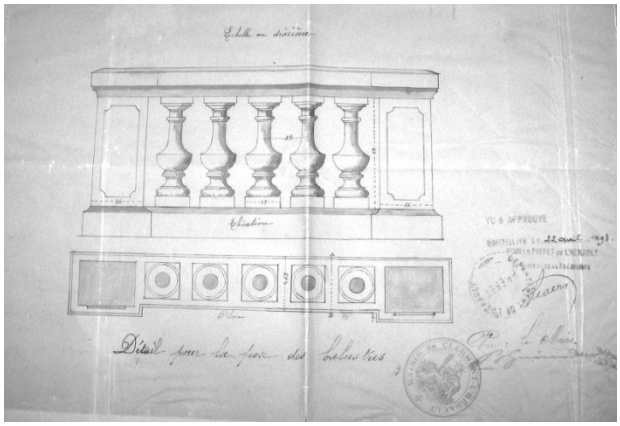

plan de la balustrade (1898)
A. M. de Clermont-l'Hérault

Photo de la mairie - 1925

Photo de la mairie - début des années 1970

Carte postale du buste avec sa grille
A. M. de Clermont-l'Hérault

Sources

- Archives Municipales de **Clermont-l'Hérault** (1I1, 2I7, 1M2, 1M20, 1M21, 3N1, 2R1, 2R2, 2R5, 2R9, cartes postales et photographies)
- Photographies : C. QUÉROL, Fonds privé (S. DEVIC, BELLANGER,…)
- Bulletins du G.R.E.C.
- « Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la **France**. région de **Languedoc-Roussillon** – Département de l'**Hérault** – Arrondissement de **Lodève** – Indicateur du Patrimoine Architectural » (État de la documentation en 1985, Ministère de la Culture – Direction du Patrimoine)
- Jean ESTORC (Secrétaire Général de la Mairie) « Notes & documents sur l'histoire de Clermont-l'Hérault de 1800 à nos jours » (1924)
- A.-P. FLEURY-GENIEZ « Histoire Populaire de la ville de **Clermont-l'Hérault** et des ses environs – Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution » (1885)
- COMBARNOUS « **Clermont l'Hérault** et sa région »
- www.patrimoine-de-france.org